



LE PETIT JOURNAL

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



N°12
1er Trimestre 2016

L'ACTUALITÉ LE TEMPS D'UN TRIMESTRE

Le premier trimestre 2016 a été riche en événements avec son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles.

C'est d'abord le temps de dresser le bilan de l'année écoulée en matière de finances. Les comptes administratifs 2015 donnent un résultat en excédent. C'est bien. Cependant, s'il compense la perte de la dotation globale de fonctionnement, cela n'est dû qu'à des recettes consécutives à une augmentation exceptionnelle des droits de mutation. Ce qui en soit est synonyme d'une économie immobilière qui tourne. Mais ce résultat est dû aussi à des baisses budgétaires drastiques dans certains domaines et ce qui est moins bien à l'abandon de gros projets.

Pour le budget prévisionnel 2016 l'équilibre a été trouvé. Pas d'austérité mais une maîtrise au plus juste des ressources, couplée à la recherche permanente d'économies et une baisse conséquente des dépenses comme celle de l'animation. Ce qui a permis de ne pas augmenter le taux d'imposition des Palantins cette année.

Quoi que l'on dise, ces restrictions budgétaires sont bien la conséquence directe liée au refus de la création d'une commune nouvelle qui, par nature, était à même de maintenir les dotations initiales et d'englober celle de la communauté de communes ouvrant des plus larges possibilités d'investissement.

Le résultat de la consultation municipale est sans ambiguïté en faveur de l'adhésion de Le Palais à une commune nouvelle. Ce qui nous a confortés dans notre démarche. La population sauzonnaise a aussi voté favorablement pour la création d'une commune nouvelle. Malheureusement l'adhésion au projet de deux communes sur les quatre de l'île n'est pas suffisant pour enclencher la réalisation de ce projet ! Quand est-il de la consultation des populations de Bangor et Locmaria ?

L'abandon de la compétence liée à l'espace jeunesse par la communauté de communes, implique une reprise en main par la commune. Le conseil municipal va s'attacher à mettre en œuvre une politique globale et spécifique de la jeunesse pour la génération des 13/17ans.

Concernant le port, nous sommes toujours dans l'expectative quant à son futur propriétaire, la commune a renoncé à être candidate pour des raisons de moyens financiers nécessaires pour en assurer l'entretien intégral par la suite. La région et le département sont candidats à la prise en compte de la propriété de tous les ports de Bretagne pour l'un et du Morbihan pour l'autre. La décision du choix appartient désormais au préfet de région. La commune est par délégation gestionnaire du port jusqu'en 2031. Nous souhaitons évidemment garder nos prérogatives en la matière.

Au registre des satisfactions, figurent : les travaux de rénovation qui sont envisagés sur les structures d'accueil du VVF d'Andrestol qui rappelle que c'est la propriété de la commune.

La bonne santé du jumelage avec Font-Romeu au vu des derniers échanges effectués en mars avec les collégiens et une délégation d'élus et la venue prochaine d'écoliers romeufontains pour une classe de mer.

Toujours en mars une grande et belle cérémonie d'inauguration de la stèle du souvenir français s'est déroulée le 18 en présence du sous-préfet et de nombreuses personnalités.

À l'occasion de l'inauguration des nouvelles installations de la déchèterie le 29 mars, nous avons fait la connaissance d'Emmanuelle Rasseneur, conseillère régionale, référente pour les îles. Elle sera notre interlocutrice privilégiée auprès de la région.

La saison touristique se prépare et nous venons de recevoir l'arrêté préfectoral qui classe notre office de tourisme en catégorie 1. Cette bonne nouvelle va permettre à nos communes de décrocher le titre de «Station classée». Ce référentiel de qualité préfigure, nous l'espérons, une saison touristique tournée vers un avenir durable maîtrisé et solidaire.

Frédéric Le Gars, Maire de Le Palais,
Président de la communauté de communes
de Belle-Île-en-Mer





16

Dans le cadre du jumelage, visite à Font-Romeu.



18

Animations sur le port avec «Pianocéan» en juin.



22

Vie scolaire



28

Informations diverses



Inauguration le 18 mars, sur le site du monument aux morts, de la stèle érigée en mémoire des marins morts pour la France en présence de nombreuses personnalités et de collégiens...

14

SOMMAIRE

Délibérations du conseil municipal.....	P. 4 à 11
Activités de la médiathèque.....	P. 12-13
Cérémonie d'inauguration de la stèle des marins.....	P. 14-15
Actualités sur le jumelage avec Font-Romeu.....	P. 16-17
Animations.....	P.18
Vie portuaire.....	P.19
Vie scolaire.....	P. 20-22-23
État-civil.....	P. 21
Travaux et voirie.....	P. 24-25
Associations.....	P. 26-27
Informations diverses.....	P. 28 à 34
Sécurité routière.....	P. 35

Mairie de LE PALAIS
 Impasse de l'Hôtel de ville 56360 LE PALAIS
 Tél. 02 97 31 80 16
 Courriel mairie.palais@wanadoo.fr

LE PETIT JOURNAL Bulletin d'informations municipales
 N°12 - 1er trimestre 2016
 Directeur de la publication Frédéric Le Gars, maire
 Responsable de la publication : Tibault Grollemund, adjoint au maire
 Secrétaire d'édition : Jacky Lemaire, conseiller municipal
 Crédit photos et conception : cellule communication
 Imprimé par IBB Quéven



Séance du 20 janvier 2016

Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Martine COLLIN, Tibault GROLLEMUND, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Martine HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Geneviève LE CLECH, Jacky LEMAIRE, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Georges MIGNON, Marie-Paule PERRUCHOT. Pouvoir : Gilles BERTHO à Jean-luc GUENNEC, Marie-Christine PERRUCHOT à Tibault GROLLEMUND, Ludovic HUCHET à Marie-Paule PERRUCHOT, Marie-Françoise LE BLANC à Philippe ENHART, Catherine MAREC à Martine HUCHET, Béatrice TERRIEN à Jacqueline KERIGNARD. Absents excusés : Yvette GALLENE, Jérôme HAYS, Jérôme LEDOUX. Secrétaire de séance : Tibault GROLLEMUND. Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 23 de présents : 14 de votants : 20. Convocation : 13 Janvier 2016 .

ÉCOLE PUBLIQUE REGROUPEMENT DES 2 ÉCOLES



L'équipe pédagogique est favorable au projet de regroupement des deux écoles publiques du Palais en une école primaire à quatre classes ouvrant droit à une décharge hebdomadaire pour la future directrice. Le conseil d'école, réuni lundi 18 janvier 2016 a émis un avis favorable au projet. Au vu de ces décisions, le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de regroupement des deux écoles publiques.

IMMOBILIERE 3 F CESSION DES 16 LOGEMENTS SOCIAUX

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer –service urbanisme habitat- informe le conseil municipal que la Société Immobilière 3F envisage de vendre à sa filiale l'immobilière PODELIHA les 16 logements dont elle est propriétaire au 17, rue Bihan.

« Le transfert de propriété n'aura aucune conséquence sur le caractère social des logements et sera totalement transparent pour les locataires

en place qui continueront à bénéficier des effets des baux en cours ». Conformément à l'article L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation, la commune, qui a accordé une garantie d'emprunt, est consultée sur ce projet de cession. Accord du conseil.

CHANTIERS EXTERIEURS : CONVENTION COMMUNE / AMISEP



Le conseil municipal renouvelle la convention COMMUNE/AMISEP permettant d'allouer une subvention d'équilibre de 60 000 € à l'association chargée du chantier d'insertion au titre de l'exercice 2016. Ce chantier fonctionne à l'année, en collaboration avec notre service technique communal. Il assure l'entretien et la création des espaces verts, l'entretien des locaux communaux, les petites maçonneries, l'entretien du patrimoine classé etc.

STATISTIQUES COMMUNALES 2015



État-civil : Naissances : 20
Décès : 69 Mariages : 13.
Urbanisme : Permis déposés: 45 Déclaration préalable : 70 Demandes d'autorisation d'urbanisme : 368.
Effectif scolaire : Ecoles primaires et maternelles : 195 élèves Collèges : 238 élèves
Bibliothèque : Documents mis à disposition du public : 11 945. Prêts de livres : 31 576 Abonnés insulaires : 512

AUTORISATION D'ENGAGER LES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT À HAUTEUR DU QUART DES CRÉDITS OUVERTS EN 2015

Dans l'attente de l'adoption du budget, le conseil municipal donne l'autorisation d'engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2015 à savoir :

BUDGET COMMUNE	Crédits alloués en 2015	25 %
Chapitre 20 Etudes	86 350	21 587
Chapitre 204 Subvention réseau	90 000	22 500
Chapitre 21 Travaux équip.	262 825	65 706
Chapitre 23 Travaux en cours	1 103 370	275 842

BUDGET DU PORT	Crédits alloués en 2015	25 %
Chapitre 20 Etudes	96 000	24 000
Chapitre 21 Travaux équip.	320 433	80 108
Chapitre 23 Travaux en cours	426 663	106 665

LOGEMENT DES MÉDECINS



Conformément au contrat local de santé, le maire informe le conseil du coût de la location de l'appartement affecté aux médecins.

Le montant total de la dépense réalisée en 2015 est de 8 360.36 € réparti comme suit : Électricité : 1 043.71 €; Location : 6 600.00 €; Assurances : 128.07 €; Télécommunications : 588.58 €. La commune de Le Palais prend à sa charge 50% (4 180.18 €) et les 50% restants sont répartis entre les trois communes de Bangor, Locmaria et Sauzon soit 1 393.39 €/commune.

Pour mémoire, la commune de Locmaria



a refusé de payer sa participation 2015 sur les dépenses de 2014 augmentant ainsi la participation de la commune de Le Palais. Après échanges de vues, le conseil, décide de reconduire le dispositif jusqu'au 31 décembre 2016.

DIVERS

Devenir des Ports

Le conseil municipal est informé que le conseil départemental ne prendra pas de décisions importantes tant que Mon-

sieur le Préfet de Région ne se sera pas positionné sur l'avenir des ports départementaux. A ce jour, le conseil départemental a délibéré favorablement pour rester propriétaire des ports de Palais et de Sauzon. Une demande d'audience a été faite conjointement entre les communes auprès du Conseil Départemental et Régional pour connaître le devenir des ports bellilois.

Fin de séance 21 heures 20

SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT DES COLLÉGIENS

Le projet de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les îles est lancé par l'Association des Îles du Ponant après le test réalisée en 2015 dans les îles finistériennes. Le travail sera élaboré en concertation avec les professeurs du collège Michel LOTTE. L'objectif est de faire en sorte que les jeunes îliens puissent aborder la réalité au travers des activités humaines. La participation du collège Sainte-Croix n'est pas encore actée selon l'association.





Séance du 29 février 2016

Etaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjointes : Martine COLLIN, Tibault GROLLEMUND, Jean-Luc GUENEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Philippe ENHART, Yvette GALLENÉ, Marie-Céline GUILLERME, Martine HUCHET, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jacky LEMAIRE, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Paule PERRUCHOT. Pouvoir : Marie-Christine PERRUCHOT à Tibault GROLLEMUND, Jérôme HAYS à Frédéric LE GARS. Absents excusés : Gilles BERTHO, Béatrice TERRIEN, Jérôme LE DOUX. Secrétaire de séance : Tibault GROLLEMUND. Quorum : 12 Nombre de conseillers en exercice : 23 de présents : 18, de votants, 20. Convocation : 22 février 2016

PERSONNEL COMMUNAL



Autorisations spéciales d'absences pour événements familiaux

Conformément aux propositions du Centre Départemental de Gestion, le conseil municipal décide d'attribuer aux agents titulaires et non titulaires les autorisations d'absences suivantes :

Mariage ou PACS; De l'agent : 4 jours max; D'un enfant ou de l'enfant du conjoint : 1 jour; Décès; Du conjoint : 3 jours max; D'un enfant ou de l'enfant du conjoint : 3 jours max; Des père et mère : 3 jours max; Beaux-parents, frères, sœurs; : 3 jours; Maladie très grave; Conjoint, parents, enfants : 3 jours; Naissance ou adoption : 3 jours .

Règlement intérieur des services

Le conseil valide le projet d'arrêté portant règlement intérieur des services qui a obtenu un avis favorable du comité technique local le 21 janvier 2016.

Augmentation de la durée hebdomadaire de service

Le temps de travail de l'agent administratif passe de 26.25/35ème à 35h hebdomadaire.

Une nouvelle organisation sera ainsi mise en place et doit permettre à un agent technique de se recentrer sur ses missions techniques premières et de décaler d'un mois l'embauche d'un saisonnier.

CONVENTION ERDF/ COMMUNE



Le conseil approuve la convention à passer avec ERDF pour l'installation d'une ligne électrique sur la parcelle AB 125 dans le cadre de la construction des 16 logements sociaux. La dite convention sera publiée au service de la publicité foncière.

ANNEE SCOLAIRE 2015/2016



Ecole Sainte Anne Le Palais : accord du conseil pour participer aux frais de scolarité des élèves palantins (élémentaire et maternelle) pour un montant de 79 185.00 € Ecole Sainte

Marie Sauzon : accord du conseil pour participer aux frais de scolarité des élèves palantins (élémentaire et maternelle) pour un montant de 7 415.00 €

Ecole Stanislas Poumet : Les communes de Bangor, Locmaria, et Sauzon participent financièrement pour leurs enfants scolarisés à l'école publique à savoir : BANGOR : 7784.00€ LOCMARIA : 3773.00 € et SAUZON : 4011.00€ soit 15 568.00 €

CONVENTION COMMUNE Association VALORISE



La présente convention a pour objet de définir l'appui et l'apport technique qui sera fourni par le service technique de la mairie à l'association Valorise dans le cadre de l'étude de la construction d'un bâtiment bois, situé Route de Bangor. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'association.

Toute la responsabilité inhérente à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre revient de droit à l'association Valorise.

NAVETTE DESSERVANT LES PARKINGS EXTERIEURS



Le bilan « Navettes 2015 » nous indique que 4547 personnes ont été transportées vers le parking de la Cité de la Paix et 3412 vers celui des Glacis.

Le conseil propose qu'une seule navette soit en service pour la saison 2016.

Le risque d'augmenter le trafic dans le centre-ville, ralentissant encore la navette qui sera bloquée dans les embouteillages est à prendre en compte.

Dans ce cas, le dispositif pourra être adapté en cours de saison pour favoriser un parking plutôt qu'un autre.

GRUE DU PORT



Accord pour la vente de la grue GROVE RT 630 au prix de 12 000 € TTC

BAIL COMMUNE/BORD DE COTE

Le bail Commune / Sté Bord de Cote a été finalisé chez Me LELOUP.

Durée du bail dérogatoire : 3 ans à comp-

ter du 1er juillet 2015.

Le montant du loyer a été fixé à 4 500 € HT annuel soit 375 € HT mensuel hors d'eau et d'électricité.

Les travaux, initialement prévus à la charge de la Sté Bord de Cote pour obtenir l'agrément sanitaire, seront pris en charge par le budget PORT.



ZA de MEREZEL

Le conseil donne son accord pour la cession du lot 7 de la zone d'activités de Merezel à Monsieur Franck GAUTRAIN. Contenance : 384 m². Prix net vendeur : 17 564.16 €.



DIVERS

Morbihan Energies/ Belle Fontaine :

Conformément à son règlement, l'extension du réseau électrique, pour alimenter la Belle Fontaine, sera intégralement prise en charge financièrement par Morbihan Energies. La commune en fera son affaire du branchement avec un fournisseur d'énergie.

Haute Boulogne/Ancienne cuisine :

La toiture de l'ancienne cuisine du centre de haute boulogne devient dangereuse pour les usagers du service animation-jeunesse et du chantier extérieur. Le service technique communal est chargé de sécuriser le site.

Devenir des Ports

Le conseil municipal est informé que Monsieur le Président du conseil départemental, par courrier en date du 19 février, sollicite le soutien de la commune dans sa démarche de se porter candidat comme propriétaire du port de Palais. Le conseil municipal se prononcera après la décision du conseil régional.

MARCHÉ AFFAISSEMENT CÔTIER A RAMONETTE



Après l'analyse des offres établie par le bureau d'études GEOLITHE, le conseil municipal décide de retenir comme offre économique la plus avantageuse celle de OUEST ACRO -53950 LOUVERNE- pour un montant de travaux de 177 699.74 € HT soit 213 239.69 € TTC.

A ces travaux s'ajoutent le devis du Bureau d'études Géolithe relative à l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre pour un montant de 19 800.00€ HT et le diagnostic réalisé en 2014 pour un montant de 6 980.00 € HT.

Le coût total de l'opération sera donc de 245 375.69 € TTC auquel il faut retrancher les subventions et le FCTVA soit un montant de 157 986.23€. Le reste à charge pour la commune est de 87 389.46 €.

Fin de séance 21 heures 46





Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Martine COLLIN, Tibault GROLLEMUND, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE.. Les Conseillers : Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Martine HUCHET, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jacky LEMAIRE, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Béatrice TERRIEN.. Pouvoir : Marie-Christine PERRUCHOT à Tibault GROLLEMUND, Marie-Paule PERRUCHOT à Ludovic HUCHET, Philippe ENHART à Marie-Françoise LE BLANC.. Absents excusés : Gilles BERTHO, Jérôme LE DOUX, Yvette GALLENE. Secrétaire de séance : Tibault GROLLEMUND. Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 23, de présents : 17, de votants : 20. Convocation : 8 mars 2016.

Séance du 14 mars 2016

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Les comptes administratifs 2015 suivants : Commune, Port, zone d'activités de Merezel et VVF sont approuvés à l'unanimité. Ils peuvent se résumer ainsi :

	COMMUNE TTC	PORT HT	ZA MEREZEL HT	VVF HT
Dépenses de fonctionnement	2 501 171.21	1 037 843.66	403 538.45	14 376.23
Recettes de fonctionnement	2 908 534.30	1 182 456.71	596 608.49	80 240.69
Résultats de fonctionnement	+ 407 363.09	+ 144 613.05	+ 193 070.04	+ 65 864.46
Dépenses d'investissement	1 347 704.67	711 684.64	744 278.83	129 234.27
Recettes d'investissement	1 585 836.47	625 993.91	366 340.38	63 662.24
Résultats d'investissement	+ 238 131.80	- 85 690.73	- 377 938.45	- 65 572.03

COMMUNE /en € TTC

Les dépenses réelles de fonctionnement : 2 384 886.85 €. Les charges de personnel représentent 53.21 % des dépenses réelles de fonctionnement. Il faut également prendre en compte le remboursement par le budget du port (317 031 €). Les charges à caractère général sont de 589 639.00€ (-18.6%).

Les intérêts d'emprunts et dettes : 136 464 €, autres charges de gestion courantes : 328 280 € dont 205 460 € de subventions allouées aux associations. Les recettes réelles de fonctionnement : 2 865 546.08 € dont 796 200 € de dotations de l'Etat, 1 463 178 € d'impôts et taxes diverses, 483 605 € de produits des services, 89 106 € de revenus des immeubles.

L'excédent de fonctionnement 2015 est de 407 363.09 € (307 779.68 € en 2014) auquel il faudra déduire le remboursement du capital des emprunts



2016 soit 251 382.00 €

Les dépenses réelles d'investissement se montent à 1 118 402 € et portent essentiellement sur les travaux de bâtiments (Aiguade VAUBAN, Immeuble La Licorne, atelier d'artisans d'art), l'effacement des réseaux et la voirie. Le remboursement du capital des emprunts est de 230 948 €. Les dépenses affectées aux études sont de 48 445 €.

Indépendamment des écritures d'ordre, les recettes d'investissement sont composées de 370 716 € de subventions diverses, de 588 756€ de dotations, TVA, TLE et l'excédent de fonctionnement de l'an passé de

267 779.68€. S'ajoutent les emprunts réalisés d'un montant de 508 155.00 €. La section d'investissement présente un solde positif de 238 131.80 € qui sera reporté en 2016.

PORT/ en € HT

Les dépenses réelles de fonctionnement : 772 933 €. 403 353€ de charges à caractère général, 25 879 € d'intérêts d'emprunts et 264 911 € de dotations aux amortissements. Les frais de personnel se montent à : 319 764€. Les recettes réelles de fonctionnement : 1 113 457 €. Les principales : Redevances portuaires (passagers, marchandises, équipement pêche) : 515 341 € dont 5648€ de redevance équipement pêche. La plaisance : contrats : 157 510€ et le passage : 232 835 €, la vente de carburant 116 576 €. Excédent de fonctionnement 2015 : 144 613.05€

Les dépenses réelles d'investissement : 643 081 € dont 351 940 € affectés à l'aménagement du quai

Fouquet, 152 046€ pour le remplacement des échelles de quais. Le remboursement du capital des prêts : 71 624 €
 Les recettes réelles d'investissement : 337 685.00 € dont 256 252 € d'excédent de fonctionnement transféré, une subvention de 81 433 € du Conseil Départemental. Aucun emprunt n'a été réalisé. Déficit d'investissement 2015: 85 690.73 €

ZA de MÉRÉZEL

Comme chaque année, il est rappelé que les écritures d'ordre « amplifient » le montant du budget. Les dépenses réelles concernent les travaux effectués dans la seconde tranche de la zone d'activités à savoir 37 198.07 € HT et en recette un montant de 56 264.99.00 € correspondant à la vente d'un lot et le

solde de la subvention départementale de 30 663€.

VVF

Le compte administratif se résume au remboursement des prêts par la commune. Capital 65 864.19 € et intérêts 14 376.23 € soit une annuité de 80 240.42 € remboursée intégralement par VVF village.

AFFECTATION DES RÉSULTATS (€)

SECTION	COMMUNE	PORT	ZA MEREZELLE	VVF
FONCTIONEMENT	407 363.09	144 613.05	193 070.04	65 864.46
INVESTISSEMENT	238 131.80	85 690.73	377 938.45	65 572.03

Il est proposé au conseil, dans le cadre du budget primitif 2016, d'affecter les résultats comme suit :
 COMMUNE : 367 363.09 € (art. 1068) pour financer les dépenses d'investissement - 40 000.00 € (art. 002) résultat de fonctionnement reporté; PORT : 124 613.05 € (art. 1068) pour financer les dépenses d'investissement - 20 000.00 € (art. 002) résultat de fonctionnement reporté; VVF : 65 864.46 € (art.1068) pour financer les dépenses d'investissement. Le solde d'exécution, des différents budgets, en section d'investissement (001) est reporté.

PERSONNEL COMMUNAL : PORT

Suppression d'un emploi d'un adjoint administratif territorial 2nde classe à Temps Non Complet

Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial 2nde classe à Temps Complet.

PLU : ASSISTANCE JURIDIQUE

Comme suite à la décision de la Communauté de Communes de ne plus assurer le suivi juridique du passage du POS au PLU, chaque commune de l'île devra en faire son affaire. Le Cabinet LGP propose un forfait de 6000 € HT (par commune) pour l'assistance et le suivi juridique des PLU des quatre communes belliloises.

Le prix des réunions sur place est fixé à 1200.00€ HT qui sera partagé entre les quatre collectivités.

DIVERS

KIOSQUE QUAI BONNELLE

Le conseil est favorable à la mise à dis-

position gratuite pendant la durée des travaux de l'office de tourisme.

AFFAIRE COMUNE /ERDF

Le conseil est informé de la répartition des préjudices proposée par Madame Anne NORTURE, Expert près de la Cour d'Appel de Paris, à savoir : la commune garderait à sa charge : 54 800.56 € TTC. GDF SUEZ prendrait à sa charge 15 845.56 € TTC et EDF prendrait à sa charge 54 800.56 € TTC. Avant toute décision définitive, la commune fera appel à son conseil le cabinet HUGLO-LEPAGE.

STÈLE des Marins morts pour la France

A l'initiative du comité local du Souvenir Français, un nouveau lieu de mémoire départemental va être inauguré vendredi 18 mars. Il s'agit de créer un lieu de mémoire pour tous les marins morts au combat. La stèle sera installée à proximité du monuments aux morts de la commune en présence de l'équipage du bateau-école « Tigre » et des élèves du

collège Michel LOTTE.



COMPTEURS LINKY

Le déploiement par ERDF du compteur LINKY suscite des réactions sur le plan juridique, technique, économique et sanitaire. Une réunion publique est attendue courant mars avec les représentants d'ERDF pour répondre à ces interrogations.

Fin de séance 21 heures 50

ESCALE PHOTOS 2016

Comme l'an passé, l'association Escale Photos a pour objet d'organiser des manifestations culturelles- expositions photos, animations sur les communes suivantes : Hoëdic, Houat, Plouharnel, Locmariaquer, Le Palais et La Trinité sur Mer. L'association propose d'accrocher dans les rues des photos réalisées par Pierre JAMET des colonies de vacances et commentées par sa fille Corinne JAMET. La cotisation 2016 est fixée à 2000 € TTC. (Photo P. Jamet Départ du Solacroup 1946)





Séance du 30 mars 2016

Etaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Martine COLLIN, Tibault GROLLEMUND, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Yvette GALLENE, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Martine HUCHET, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Jérôme LEDOUX, Jacky LEMAIRE, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT, Marie-Paule PERRUCHOT, Béatrice TERRIEN. Pouvoir : Philippe ENHART à Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH à Jérôme LEDOUX. Absent excusé : Gilles BERTHO. Secrétaire de séance : Tibault GROLLEMUND. Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 23, de présents : 20, de votants : 22. Convocation : 24 mars 2016

BUDGETS PRIMITIFS 2016



COMMUNE (€ TTC)



Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont équilibrées à 2 400 000 €.

En dépenses, les charges à caractère général sont prévues à 588 100€ sensiblement identique à celles réalisées en 2015. Les frais de personnel seront mandatés directement sur le budget du port sans « transiter » par le budget principal diminuant d'autant les dépenses et les recettes du budget Commune. Le montant des intérêts diminue d'environ 5 000€.

Les recettes de fonctionnement tiennent compte d'une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) décidée par l'Etat. Rappel : diminution 2014 : 20 000

€, 2015 : 50 000 € 2016 : 50 000 € et 2017 : 50 000 € soit un total de 170 000 € de DGF en moins de 2014 à 2017. L'objectif 2016 reste toujours, de réaliser, dans la mesure du possible, un excédent de fonctionnement permettant de financer les investissements sans recourir à l'emprunt.

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement sont équilibrées à 1520 000 € (1 935 000 € en 2015) En dépenses, sont prévues essentiellement les études de la future médiathèque, du PLU, l'effacement du réseau électrique dans certains villages en collaboration avec Morbihan Energies, les abords et la cour intérieure de La Belle Fontaine, l'affaiblissement de Ramonette, des travaux de voirie, la démolition du bâtiment des Affaires Maritimes et de la toiture de la cuisine de Haute Boulogne. Aucun emprunt n'est prévu.

PORT (€ HT)



La section de fonctionnement est équilibrée, comme l'an passé, en dépenses et en recettes à 1 110 000 € et la section d'investissement à 526 252.34 €.

Les principales dépenses inscrites en investissement sont : les études sur l'aménagement futur du quai Fouquet et l'étude In Vivo sur les matériaux extraits dans les trois zones de la concession ; Les mouillages de la coulisse ; Les travaux à la maison des pêcheurs. Aucun emprunt n'est prévu.

ZA de MEREZEL e(€ HT)



Dans les dépenses prévues le marquage au sol constituera l'essentiel des travaux estimé à 10 000€. Valeur du stock restant à vendre : 133 440 € HT. Toutes les subventions ont été perçues.

VVF (€TTC)

Remboursement des intérêts : 11 845.17 et du capital : 68153.73 soit une annuité de 79 998.90 € remboursée par VVF villages.



VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016

Les taux sont reconduits pour 2016

TAXES	Bases d'imposition prévisionnelle 2016	Bases d'imposition effectives 2015	Taux	Produit correspondant 2016
Habitation	5 459 000	5 373 287	10.95	597 761
Foncier bâti	3 960 000	3 890 868	8.00	316 800
Foncier non-bâti	33 700	33 383	19.40	6 538
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	975 800	1 022 268	9.44	92 116
Produit attendu	0	0	0	1 013 215

En reconduisant les taux, la commune percevra la somme de 1 013 215 € en 2016 (1 003 863.00 € en 2015). S'ajoutent les allocations compensatrices, la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises), la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales), l'IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau) soit un produit total de taxes directes locales attendu pour 2016 de 1 196 219.00 € (1 190 483.00 € en 2015). Ce total est diminué de la contribution communale au Fond National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) : 51 589.00 € (Idem en 2015).

IMMEUBLE

Avenue Carnot : Projet de déconstruction-Construction de logements.



Monsieur Le Maire rappelle les différents projets sur ce bâtiment qui abritait autrefois les Affaires Maritimes sur la parcelle cadastrée section AB 210 d'une contenance de 770 m². Aucun n'a pu aboutir pour des questions de financement.

À ce jour, nous pouvons constater qu'il menace ruines et devient dangereux pour le voisinage. De ce fait, Monsieur le Maire propose qu'un programme Déconstruction-Construction de logements soit réalisé dans les meilleurs délais, avec le bailleur social ESPACIL, propriétaire des 14 logements sociaux qui jouxtent cette parcelle. L'objectif est de céder à

ESPACIL un terrain nu. la Commune prendrait à sa charge le coût global de la démolition qui est estimé à 82 614.40 € HT soit 99 137.28 TTC comprenant le coût de la démolition, le traitement des matériaux (criblage, désamiantage le cas échéant...), les honoraires du géomètre et la mission de coordination.

Dans l'affirmative, un partenariat pourrait être trouvé entre le Pays d'Auray, la Région Bretagne et l'Union Européenne, au titre de la politique de l'habitat.

La Société ESPACIL est favorable, sur le principe, de compléter son offre de logements dans ce secteur du centre-ville.

Le conseil émet un avis favorable sur le projet de démolition- construction de logements sociaux qui achèvera le programme de logements de l'Avenue Carnot.

SPERNEN

Annulation de la délibération du 3 juin 2013 qui prévoyait l'acquisition d'une bande de terrain pour élargir une partie du chemin d'exploitation à Spernen.

SUBVENTION «PIANOCEAN»

L'Association La Puce à l'Oreille envisage l'organisation d'un projet musical PIANOCEAN du 16 au 23 juin 2016 dans le port de Palais. Accord du conseil pour allouer une subvention de 1500€.



DIVERS

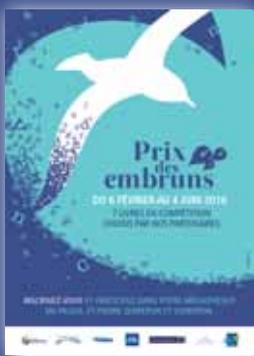
Lecture d'un courrier d'un usager qui interpelle les élus sur les exigences de la Compagnie Océane pour l'obtention de la carte insulaire.

DEVENIR DU PORT

Le Conseil Régional et le Conseil Départemental sont candidats pour être propriétaire des 48 ports morbihannais. Par courrier, en date du 19 octobre 2015, le Conseil Départemental nous informait, entre autres dispositions de la Loi NOTRe, que : « toute collectivité peut demander au Département, jusqu'au 31 mars 2016, le transfert de tout ou partie d'un port ». « en cas de demandes multiples, c'est le représentant de l'Etat qui gère les discussions et au final décide de l'attributaire du port concerné ». Le conseil, à l'unanimité, décide que la commune ne fera pas acte de candidature pour être propriétaire des structures portuaires mais souhaite conserver sa compétence de gestionnaire du port.



«PRIX DES EMBRUNS» : 7 OUVRAGES À DÉPARTAGER



Le prix des embruns a été lancé le samedi 6 février à la médiathèque de Le Palais avec au départ 26 personnes déjà inscrites qui ont été rejointes par d'autres par la suite. Elles feront partie des lecteurs qui éliront leur auteur préféré parmi les sept écrivains sélectionnés par les partenaires de l'opération. IL s'agit de ma médiathèque départementale, les maisons de la presse de Le Palais, Quiberon et Saint-Pierre de Quiberon, la librairie de Port-Maria à Quiberon et la librairie «Au vent des mots» de Lorient. Les auteurs en compétition sont : Karen Viggers : «La mémoire des embruns»; Olivier Adam : «Peine perdu»; Mathieu Belez : «Un faux pas dans la vie d'Emma»; Jean-Paul Didierlaurent : «Macadam»; Pascal Manoukian : «Les échoués»; Thomas B. Reverdy : «Il était une ville» et Larry Trembley : «L'orangerie». Le jury doit lire les 7 ouvrages d'ici le 3 juin, date à laquelle les médiathèques de Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon et Le Palais voteront et révéleront leur sélection.



LANCEMENT DE L'OPÉRATION «BÉBÉS LECTEURS»



Les bébés lecteurs ont été lancés à la médiathèque le 3 mars 2016. Stéphanie Nouy, la responsable de la médiathèque avec la collaboration de Magguy Gaillard, animatrice du Relais d'assistantes maternelles (Ram) et en présence de Martine Collin, adjointe au maire en charge de la jeunesse, vie associative et familiale

ont lancé le jeudi 3 mars l'opération « Coups de cœur des bébés lecteurs ». « Ce projet commun permet de promouvoir la littérature jeunesse et de valoriser les assistantes maternelles » ont-elles expliqué, ajoutant, « la volonté de promouvoir la littérature jeunesse en est aussi le but ». Cette action se déroulera durant le 1er

semestre 2016. Une sélection de 17 livres pour les tout-petits (0 à 3 ans), choisie par la bibliothécaire et l'animatrice sera proposée aux assistantes maternelles. Formats, illustrations, auteurs, thèmes abordés font que, « ce sont des ouvrages très variés qui seront suggérés ». Sur la durée d'un mois, les assistantes maternelles emprunteront un livre qu'elles liront aux enfants. Pour connaître la préférence de ceux-ci, elles rempliront une fiche d'observation. Une plaquette réalisée avec les avis et témoignages sera diffusée sur l'île. La mise en valeur à la médiathèque de la sélection se fera avec un logo libellé ainsi, « coup de cœur des profession-

nelles de la petite enfance. » qui sera apposé sur les livres. Une remise officielle de la plaquette se fera en présence des parents, élus, assistantes maternelles et professionnelles en juin prochain. L'exposition « Les livres c'est bon pour les bébés » de la médiathèque départementale viendra illustrer et appuyer ce projet. (voir article ci-contre) « Il n'y a pas de dépenses spécifiques à ce projet » ; précise Stéphanie Nouy, « puisque les ouvrages font déjà partie du fonds propre ou bien seront intégrés dans le budget annuel des acquisitions de la médiathèque ». **Pratique.** Médiathèque de Palais - Belle-île, tél. 02 97 31 45 58, e-mail : biblio.palais2@wanadoo.fr

LES LIVRES, C'EST BON POUR LES BÉBÉS

Une exposition produite par l'association A.C.C.E.S.

Conçue comme un ensemble d'espaces de jeu et de lecture que chacun pourra disposer à sa guise et selon l'architecture du lieu, l'exposition a pour objectif d'inviter enfants, professionnels du livre et de la petite enfance, parents et éducateurs à partager le plaisir des livres et de la lecture.



Déclinée sous la forme de quatre paravents sur le principe des livres - accordéons illustrés de photographies

d'enfants en situation de lecture, d'images extraites d'albums pour les petits, de textes des fondateurs d'A.C.C.E.S., l'exposition offre un regard d'ensemble à la fois sur les activités de l'association (animations-lecture, séminaires de recherche, publications et formations), sur les idées, objectifs et manières de faire qu'elle défend et sur lesquels elle s'appuie (liberté et respect de l'enfant, disponibilité de l'adulte-lecteur, ludisme, qualité des textes et des images, diversité des propositions).



Les textes sont extraits de publications des fondateurs et des membres de l'association. Les prises de vue des photographies ont été effectuées au cours d'animations dans des lieux d'accueil de la petite enfance ou dans des bibliothèques. Les illustrations sont tirées d'albums soigneusement sélectionnés et très souvent utilisés parce que réclamés par les enfants au cours des animations.



En relation avec les thématiques annoncées sur les paravents (la lecture et les lecteurs, les animaux, les contes, les mains, les loups et les monstres, le sommeil, la lune) elles sont accompagnées d'une liste de livres choisis par l'équipe.



Les cubes sont à la fois jeu de puzzle (une fresque de Claude Ponti est à reconstituer), coussins sur lesquels s'asseoir et images à regarder pour la plaisir ou à identifier et à mettre en relation avec les livres.

LES PROCHAINES ANIMATIONS

Responsable de la médiathèque, Stéphanie Nouy nous indique les prochaines animations inscrites au programme. « Christiane la

conteuse intervientra 4 fois auprès des classes de CE2-CM1-CM2 des écoles Poumet et Sainte-Anne. Elle enchante les enfants avec ses histoires merveilleuses. Ils adorent

Les séances pour les bébés lecteurs interviendront aux dates suivantes : 21 avril - 12 mai - 9 juin. Dans le cadre du « Prix des Embruns », l'auteur Pascal Manoukian sera accueilli pour son livre « Les échoués » (Editions Don

Quichotte, 2015), le samedi 9 avril à 15h30 au cinéma Rex. L'accueil de l'auteur Jean-Paul Didierlaurent pour son livre « Macadam » (Editions Au diable Vauvert, 2015) se fera le samedi 23 avril à la Médiathèque de Saint-Pierre-Quiberon. Pour l'occasion, un déplacement sera organisé pour les lecteurs insulaires. L'animation autour de l'art se déroulera le mardi 12 avril (Je pense t'avoir déjà donné les infos. Pour le « Prix des Incorruptibles » la



finale locale avec le vote des enfants aura lieu le vendredi 13 mai à la salle Arletty. Elle sera suivie d'un spectacle intitulé « BzZz » de la Compagnie « Al et les Astrolob » de Nantes. Ce spectacle drôle, ludique et poétique fera découvrir aux en-

fants le mode de vie des abeilles et leur importance dans notre environnement naturel. L'exposition « Le livre, c'est bon pour les bébés » (voir ci-dessus) est prêtée par la Médiathèque départementale du Morbihan.



Christiane, la conteuse



UNE STÈLE EN MÉMOIRE DES MARINS MORTS POUR LA FRANCE « À nous le souvenir, à eux l'immortalité »

La liste des marins morts pour la France inscrits sur les monuments aux morts est longue de 344 noms sur les 19 communes du comité « Le souvenir français », dont 11 Palantins sur les 55 Bellilois. Tous ces marins ont servi sur toutes les mers du monde de la Malaisie à la Norvège, des Amériques à la Chine, au Moyen-Orient, pour la Marine nationale (royale), la Marine marchande, la pêche ou autres ; sur tous types de navires (croiseurs, cuirassiers, sous-marins, à voile, chalutiers, cargos, paquebots, etc.). Ils étaient de tous grades (capitaine au long cours, officiers, officiers mariniers, matelots, fusiliers, novices (le plus jeune avait 15 ans) et de toutes spécialités (mécaniciens, manœuvriers, gabiers, électriciens, cuisiniers, commandos, pilotes d'avions, hydravions, aéronavale. Nombreux aussi sont ceux qui n'ont pas survécu aux blessures contractées en service. Mais tous ont eu à cœur d'accomplir leur mission, de faire leur devoir jusqu'au bout et ont fait honneur à la devise de la marine « Honneur, Patrie, Valeur et Discipline ».



CÉRÉMONIE MÉMORIELLE



Vendredi 18 mars 2016, avait lieu à Le Palais, l'inauguration d'une stèle commémorative qui a été érigée en leur mémoire dans l'enceinte du monument aux morts. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du Sous-préfet de Lorient, Jean-François Treffel, Frédéric Le Gars, maire de Palais, des élus des 4 communes de l'île, d'Arnaud Bayeux, directeur départemental de l'Office nationale des anciens combattants (ONAC),

du colonel Darnard Chauvin, délégué militaire départemental, du capitaine de frégate Pierre Gernin, adjoint au Comar Lorient, du lieutenant de vaisseau Sébastien Mathieu, commandant le bateau école « Le Tigre », François Béal et Joseph Lhermitte de l'Union nationale des combattants (UNC) de l'île, Jacques Joly, délégué départemental du Souvenir français, du père André Gillet, recteur des paroisses de Le Palais et Locmaria, des porte-drapeaux représentant de nombreuses associations patriotiques de l'île et du continent. Une délégation de collégiens de Michel Lotte, emmenée par le principal participait à cette cérémonie du souvenir. Un détachement en armes du « Tigre, dont la ville de Le Palais est

la marraine, rendait les honneurs au son des trompette et tambour de la fanfare des « Guerveur ».



PRÉPARATION ÉLABORÉE
Depuis des mois, le comité du « Souvenir français », section baie de Quiberon-Étel travaillait à la conception, à l'orga-



nisation et à la réalisation de ce projet.



En parfaite collaboration avec la municipalité, les services techniques de Le Palais, de François Béal de l'UNC locale et du responsable de la « Compagnie océane », Jean-Louis Roger (président), Patrick Lefeuvre (vice-président), Michel Fourniol (secrétaire), n'ont pas ménagé leurs efforts pour que cette cérémonie

constitue une totale réussite. Ce qui, avec une météo printanière ensoleillée, a été le cas.



UN HOMMAGE APPUYÉ
A travers les allocutions des intervenants



successifs, c'est un vibrant hommage qui a été rendu aux marins du Morbihan qui sont tombés pour défendre leur patrie sur tous les théâtres d'opérations dont les plus connus ont fait l'objet d'un rappel historique. Plusieurs gerbes ont été déposées au pied de la stèle dont une de la délégation de collégiens. Désormais la stèle qui porte les inscriptions : « Aux marins morts pour la France » et « À nous le souvenir, à eux l'immortalité », rappellera ce sacrifice aux générations futures.



Discours du maire de Le Palais

mort ne dure qu'un instant, elle fige pour l'éternité l'engagement d'hommes et de femmes au service de la défense de la nation. Sur terre, en l'air et aussi en mer. L'hommage d'aujourd'hui à nos marins morts pour la France a été rendu possible grâce à la volonté de messieurs Jean-Louis Roger, Michel Fourniol et Jacques Joly du « Souvenir français », qu'ils en soient remerciés.

Ce devoir d'entretenir notre mémoire collective, nous incombe et notre responsabilité est de transmettre le souvenir des ces destins qui ont contribué à écrire la grande histoire de notre nation. Progressivement, je crois que ce monument recueillera les noms de tous les

marins insulaires qui ont sacrifié leur vie pour leur pays

C'est avec une grande fierté que nous accueillons en nos rangs l'équipage du « Tigre », navire école de la marine nationale dont Le Palais est la ville marraine. Notre attachement à ce corps de l'armée française est ancien et votre présence nous honore. Le sens du devoir du souvenir est une grande cause en ces temps troublés.

Je félicite notre collège pour la délégation d'élèves conduite par son principal François Geneau. La jeunesse et le souvenir, sont indispensables pour cimenter les générations. C'est pas l'homme qui prend la mer. C'est la mer qui prend l'homme. Vive la marine française ! Vive la France !



Après avoir salué la présence, des personnalités, autorités, élus et représentants divers, le maire Frédéric Le Gars a déclaré : « Si la



DES ÉCHANGES POUR DES PERSPECTIVES NOUVELLES

Le rapprochement entre Palais et sa jumelle montagnarde Font-Romeu entre dans une nouvelle phase. Fin mars, après les classes de quatrième du collège Lotte qui y ont passé une semaine bien remplie, c'était au tour des élus palantins et de membres du comité de gagner les Pyrénées. Au menu, des retrouvailles, des visites, de l'amitié et des échanges autour des perspectives nouvelles pour le jumelage.

CHAMPION FÊTÉ

C'est en plein championnat du monde de biathlon que les Bellilois sont arrivés à Font-Romeu. Sur toutes les lèvres on pouvait y voir un sourire, synonyme d'une fierté non dissimulée. En effet, l'enfant du pays, Martin Fourcade, dont une piste porte le nom, vient de remporter quatre titres de champion du monde à Oslo. Les réjouissances étaient donc bien entamées, d'autant plus qu'en cette pleine période de haute saison, la neige était bien au rendez-vous, pour le plaisir des fans de glisse et de bonshommes de neige.

VISITE TOURISTIQUE SPORT D'HIVER



Lors de ce séjour, les Palantins ont pu visiter d'autres sites romeufontains, de quoi en surprendre certains, notamment sur le niveau d'équipement du centre national d'entraînement en altitude, qui outre la piscine olympique et la patinoire, offre un éventail incroyable d'infrastructures sportives. « C'est absolument ravie de leur séjour, mais avec le cœur lourd de devoir déjà quitter leurs jumeaux romeufontains, que la délégation palantine est repartie le mercredi 24 mars. Ski alpin, en tandem, de fond, visites du «Musée sans Murs», de la chapelle de l'Ermitage, du Centre national d'entraînement en altitude et même de l'Atelier de poterie » ont rythmé le séjour comme le commente le président du comité de jumelage de Font-Romeu, Jean Philippe Vignaud. Sportif émérite et fou du volant, Jean Philippe s'attache désormais à concrétiser encore un peu plus le jumelage, avec son homologue insulaire Sophie Hazo.

LOGEMENT À L'ANNÉE CARTE «PASS»

Si du côté de Font-Romeu les négociations vont bon train pour avoir des

tarifs sur les remontées mécaniques pour les Palantins, la question du logement n'est pas en reste : « On aimerait faire des échanges de domiciles. Il y a une forte attente. Si le VVF renouvelle son offre d'une semaine clé en main à Belle-Île pour une famille de Romeufontains, la question du logement demeure » indique la présidente Sophie Hazo. Côté mairie, Tibault Grollemund insiste sur ce point « Nous devons effectivement pouvoir mettre à disposition un hébergement, toute l'année pour nos jumeaux. Si l'accueil chez l'habitant est très bon car elle resserre les liens d'amitié entre nos deux communes, la question du logement demeure centrale » précise l'élu. Prochainement, les commerçants de Palais devraient être sollicités, comme c'est le cas à la montagne, « Cela pour permettre, grâce à une carte «Pass», de bénéficier de certains avantages en tant que jumeaux » souligne Sophie Hazo.

VISITE DES ROMEUFONTAINS

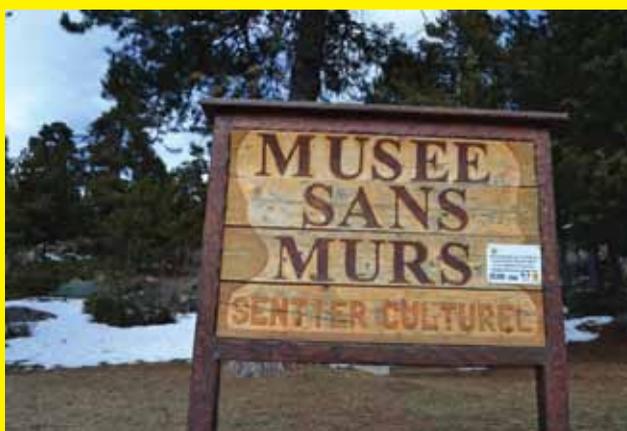
Dans quelques jours, ce sont les élèves de cm2 de Font-Romeu qui seront accueillis sur l'île pour une semaine. Pour les activités le comité se réunira afin de préparer la grande fête du jumelage qui se déroulera au cœur de la cité le 20 août autour d'un grand banquet, puis la venue d'une délégation de Font-Romeu attendue à l'automne.



Afin de mieux faire connaître aux Palantins notre commune jumelle dans «Le petit journal», nous vous ferons découvrir davantage Font-Romeu et son patrimoine à travers une série d'articles illustrés sur ses caractéristiques ou ses curiosités. Aujourd'hui nous vous présentons :

LE MUSÉE SANS MURS

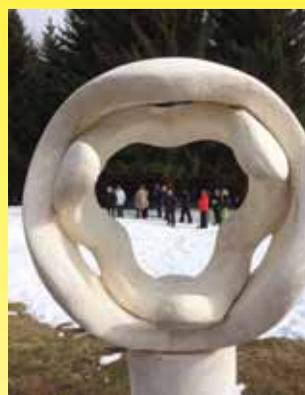
Le musée sans murs se situe en forêt communale de Font-Romeu-Odeillo-Via. Il s'agit d'un sentier jalonné d'œuvres sculpturales dues à des artistes régionaux. C'est un espace, avant tout culturel, intemporel, où nature et art contemporain se rencontrent pour le plus grand plaisir des promeneurs.



et l'Ermitage pour jaloner un sentier d'œuvres d'art monumentales et contemporaines.

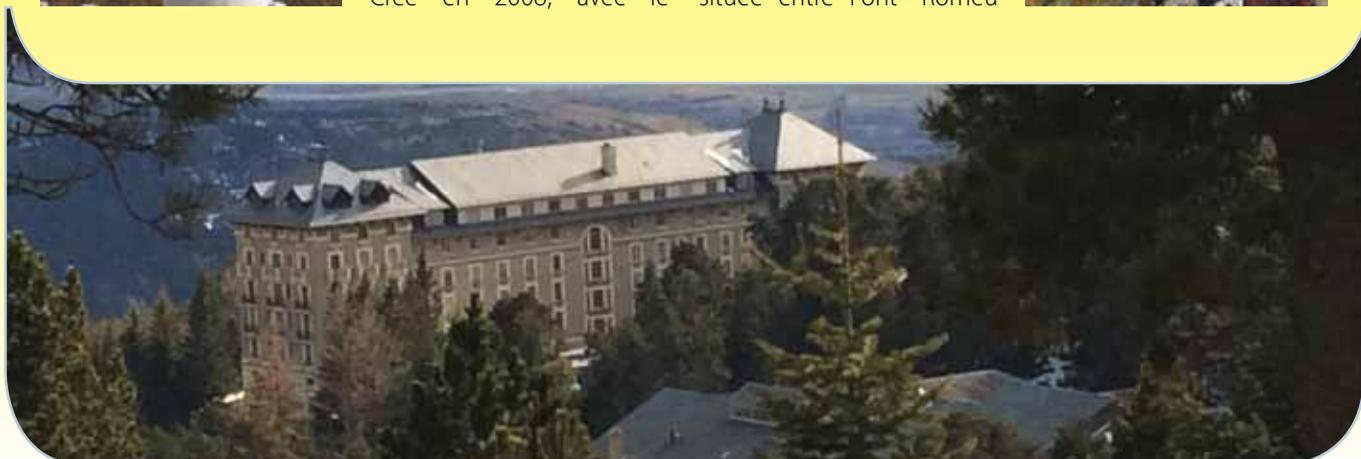


En évolution constante depuis sept ans, cette réalisation est devenue la galerie d'art la plus haute d'Europe et les œuvres qui la constituent reflètent les influences artistiques transfrontalières.



Des bancs, judicieusement placés sur le circuit, invitent au repos et à la méditation. Ce musée sans murs, propice à la rêverie est mystérieusement installé à égale distance de Saint Jacques de Compostelle et de Rome, au pied de l'Ermitage de Font-Romeu. Créé en 2008, avec le

concours de la municipalité, sous l'impulsion d'une poignée de membres fondateurs passionnés, Font-Romeu propose donc un musée dont les murs vont au delà de l'imagination. Au départ, l'idée novatrice pour la région est d'investir l'écrin naturel qu'est la forêt située entre Font-Romeu



LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2016 S’AFFINE



La programmation culturelle des « Palais Piétons » s’affine. Elle devrait être dévoilée prochainement. Le succès rencontré lors de l’édition 2015 a poussé les élus à renouveler certaines animations. Si l’incontournable «soirée mousse» se tiendra la première quinzaine d’août, du côté de la projection géante sur la citadelle rien n’est moins sur. En effet, si Brel avait tenu l’affiche l’été dernier et que l’on parle de Piaf cette année, la location du matériel de projection est un frein conséquent qui avait été levé l’an passé en mutualisant le coût de location avec Belle-Ile On Air. Quand sera-t-il cette année ? Parmi les nouveautés, la fête de la mer et du canot de sauvetage de la SNSM devrait s’installer au coeur de la capitale insulaire, place de la République, en proposant une nouvelle formule banquet au son de Kalfa, ce groupe rock celtique que le public bellilois affectionne. Autre innovation, la commission planche aussi sur un «Palais Piéton» à thème. Pour ce faire les couleurs de Cuba pourraient ainsi ambiancer la ville le 20 juillet avec un oncert de «Zumba et salsa» en animation. Reste à élargir l’événement en associant des partenaires, comme des restaurateurs qui pourraient pourquoi pas, redoubler de créativité en proposant sur leur carte ce jour là des spécialités qui allieraient les saveurs cubaines aux saveurs locales !

«Belle-Ile On Air» devrait de nouveau détenir les clés de la ville pour un «Palais Piéton» en avant-goût de son festival. Pour ce qui est du 14 juillet, la traditionnelle fête nationale s’achèvera sur un concert d’un groupe très en vogue.

Comme l’an passé les associations bellilloises seront au cœur des animations afin de montrer au public le savoir-faire local. Les «Guerveur» y auront toute leur place, de même que l’amicale des Pompiers, «Belle-Ile on Air», le comité de jumelage Le palais/ Font-Romeu, la SNSM, Mémoires d’île et bien d’autres.. A suivre !

«SUR LES SENTIERS DE BELLE-ÎLE» HUILES & AQUARELLES DE GUY MARCHI

**Exposition salle Omnibus
du 16 au 22 avril 2016**

Il aime Belle-Île-en-Mer. Il peint avec passion cette île authentique, les villages de pêcheurs, le mariage du rocher avec la mer, les marées, les tempêtes, les phares... LA BRETAGNE Pour lui, un univers en perpétuel changement, dont il faut saisir instantanément les couleurs, les lumières pour donner vie et mouvement à ses tableaux. Sa peinture est figurative, colorée, optimiste, pleine de sentiments chaleureux. Il présente ses huiles et aquarelles, dans différentes salles d’expositions bellilloises et souhaite faire partager les lumières et les couleurs de Bretagne. Rendez-vous du 16 au 22 avril 2016 à la Salle Omnibus Mairie de Le Palais (guymarchi@yahoo.fr)



UNE FRÉQUENTATION PORTUAIRE SATISFAISANTE



Le port de palais a accueilli 12500 bateaux entre le 1er avril et le 15 novembre 2015. La moyenne en taille des bateaux accueillis est de 11m. Ils restent en moyenne 2.5 nuits dans le port. Le nombre de personnes à bord n'a pas été calculé en 2015, mais cette année cette donnée est demandée. Ainsi depuis le 1er avril 2016, la moyenne de personnes à bord se situe à 3.5 personnes par bateau. Concernant les retombées induites,

soit l'économie que peut générer la plaisance sur le commerce local, elles sont de l'ordre de 150€ par bateau par nuit. On peut donc estimer que près de 1 500 000 € sont injectés à l'année dans les commerces locaux (pain, bière, location vélo, crêpes restaurations, etc.) Concernant les pics de fréquentation, il a été enregistré que les journées les plus fortes se situent pour le mois de mai : le 23 avec 150 bateaux (moyenne mensuelle de 50 bateaux/

jours), En juin : le 20 avec 115 bateaux (moyenne mensuelle de 60 bateaux/jours) ; En juillet le 20 avec 125 bateaux (moyenne mensuelle de 90 bateaux/jours) ; En août le 2 avec 208 bateaux (moyenne mensuelle de 120 bateaux/jours) et en septembre : le 20 avec 110 bateaux (moyenne mensuelle de 50 bateaux/jours). En matière d'équipages ils étaient 7 % d'étrangers en grosse majorité des Anglais. Viennent ensuite les Hollandais et les Belges.

LADY FLOW & PIANOcéAN DANS LE PORT EN JUIN



Ce sera l'événement du mois de juin dans le port de Le Palais qui accueille le voilier « Lady Flow » et son spectacle « PIANOcéAN » du 16 au 23 juin 2016. Cinq jours d'animations portuaires avec le concours de l'association « La puce à l'oreille » l'école de musique associative de l'île.

Pianocean est le projet artistique et humaniste porté par le piano et la voix de Marieke Huysmans-Berthou. Navigatrice, pianiste, auteur-compositeur, elle parcourt le monde de ports en ports pour

donner des concerts.

Le piano sort du pont arrière qui devient scène, le public est sur le quai...le port se transforme en salle de spectacle grandiose. Chaque escale nourrit l'univers artistique de la chanteuse et au retour de chaque tournée, elle enregistre un album. Pianocean se veut l'ambassadeur d'une culture internationale libre, vivante, partagée au delà des mers. A bord du voilier Lady Flow, Marieke vise un tour du monde pour en découvrir les richesses et les patrimoines.

Des carnets de voyage musicaux

La cabine arrière du Lady Flow héberge un piano mais également un studio d'enregistrement mobile. La production discographique est le témoin indispensable de cette aventure. Laissant place aux vents frappant les drisses, aux craquements du pont, aux oiseaux du large, le son Pianocean propulse l'auditeur au cœur de l'aventure. La fixation phonographique permet de conserver une trace des créations instantanées, engendrées par les rencontres. De chaque tournée résulte un album: restitution poétique et musicale d'un voyage culturel et

humain.

Le bateau

Lady Flow est un voilier de type Freedom 40. Cette goélette a été modifiée pour recevoir un piano droit dans la cabine arrière. Le piano est installé sur un système qui lui permet de monter sur le pont pour donner les concerts, puis de redescendre en cabine pour la navigation.

Le piano

Un piano droit Feurich a été transformé et habillé d'une coque carbone dessinée par l'architecte naval Denis Kergomard et conçu par le constructeur naval Hervé Devie. Il est régulièrement entretenu par Frank Dernier, formateur de Marieke en accordage et entretien de piano.

L'itinéraire

Pianocean est un tour du monde. Chaque année, le projet suivra un nouvel itinéraire, à raison de 5 mois de navigation par an. Le projet s'étendra sur environ 10 années. La première saison a été boudée en 2015 en mer Méditerranée avec 6 mois de navigation, 17 escales, 1630 Milles nautiques, plus de 70 concert et des milliers de personnes dans le public des villes d'escales.



COLLÈGE MICHEL LOTTE

UNE OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

Un collège Michel lotte ouvert sur l'extérieur

Pour le proviseur les différentes actions menées ont pour but d'aider les collégiens insulaires à se projeter dans une grande structure en les accompagnant dans l'anxiété logique qui est la leur au moment où ils vont connaître l'internat. Tout d'abord, le jeudi 25 février, tous les élèves de troisième du collège public palantin se sont rendus dans les lycées de secteur de Lorient et de Vannes. Les lundi 7 et mardi 8 mars, ce sont 25 élèves de seconde du lycée Lesage de Vannes, parmi lesquels des Bellilois, qui ont passé 2 jours à Belle Ile, avec les 30 élèves de 3e de Michel Lotte qui rejoindront le lycée à la prochaine rentrée. Ils ont partagé les repas de midi au collège Michel Lotte ; se sont

confrontés à l'occasion de diverses activités ; avant de passer leurs soirées chez l'habitant. Lundi soir, les parents des élèves de 3e ont rencontré les professeurs du lycée Lesage ; mardi soir, ce fut au tour des parents Bellilois des lycéens d'échanger avec eux. Pour François géneau, le principal, l'image des insulaires se façonne ainsi, « ce sont des élèves à part entière. On assiste à une véritable reconnaissance de l'insularité, avec ses spécificités ».

Le collège Michel Lotte a ouvert ses portes au plus grand nombre, le vendredi 11 mars, de 17 h à 18 h. À l'occasion de la préparation de cet événement, le principal de l'établissement, François Géneau a mis l'accent sur les nouveautés qui animent et vont animer le collège. La réforme des collèges

Les enseignants ont suivi et suivent encore des séances de formation destinées à les aider à appréhender la réforme de la prochaine rentrée, via, notamment, les conseils école collège. « En effet, le nouveau cycle 3 concerne les CM1, les CM2 et les 6e. Grâce à l'école du socle qui fonctionne déjà ici, l'entreprise sera facilitée ; d'autant que nous réalisons déjà des choses en commun ».

Les dispositifs numériques
Le collège Michel Lotte a été intégré dans les dispositifs numériques. « Nos professeurs se forment sur le continent ; certains de nos projets ont été repris, qui devraient nous permettre de recevoir des dotations complémentaires ». Tous ces sujets ont été utilement abordés durant la journée « portes ouvertes ».



LISTE DES NAISSANCES

<i>Date</i>	<i>Prénoms et noms</i>	<i>Fils / Fille de : et de :</i>
03 janvier 2016	Sidonie Bintou CONSOLI	Patrice et de Bénédicte GIQUEL
06 janvier 2016	Cameron Joëlle Régine THOMAS	Gwilherm et de Aude PORTUGAL
06 janvier 2016	Suzie CHARTAIN	Alexandre et de Lucie LAINÉ
07 janvier 2016	William Fabien Reid GROLLEMUND	Tibault et de Jazmin BLACK
24 janvier 2016	Santino BERNERY	Anthony et de Clothilde MONTÉCOT
03 mars 2016	Gatien Jean Georges LEGOUAIS TOBIE	Mathieu LEGOUAIS et de Lison TOBIE



PUBLICATIONS DE MARIAGE

<i>Date</i>	<i>Époux</i>	<i>Adresse</i>	<i>Épouse</i>	<i>Adresse</i>
Néant				



LISTE DES DÉCÈS

<i>Décès / Transcription</i>	<i>Prénoms</i>	<i>Noms</i>	<i>Âge</i>	<i>Lieu de décès</i>
08 janvier 2016	Marie Émilienne Francine	LESLÉ veuve Henri BERTHO	98 ans	Le Palais
10 janvier 2016	Rodrigue Matthieu Luc	BRIERE	22 ans	Le Palais
13 janvier 2016	Louise Philomène	TRIMOUILLE veuve André CHANCLU	93 ans	Le Palais
04 février 2016	Louis Ambroise Pierre	LE PORT	58 ans	Le Palais
15 février 2016	Jean-Pierre Aimé	LIBER époux de Bénédicte PIANELLI	66 ans	Le Palais
19 février 2016	Monique Jacqueline	RÉMY veuve Yves LE DUC	71 ans	Nantes (44)
22 février 2016	Michelle Désirée Georgette	veuve Paul MAUGER	85 ans	Le Palais
29 février 2016	François Claude	ANGER	67 ans	Le Palais
09 mars 2016	Nelly Paulette	LE BIHAN épouse Claude ELZIERE	60 ans	Le Palais
14 mars 2016	Jean-Claude	HARVIS	58 ans	Le Palais
16 mars 2016	Marie Madeleine Noëla	PORTUGAL épouse Christian MATEL	75 ans	Le Palais
18 mars 2016	André Paul	BUREAU veuf de Nicole BOULVA	88 ans	Le Palais
24 mars 2016	David André	GUEZELLO	38 ans	Le Palais
25 mars 2016	Léon Paul Marcel	COLIN veuf Marie Augusta GUILLERME	89 ans	Le Palais
29 mars 2016	Anne Marie Louisa Madeleine	LE MATELOT veuve de Louis GEORGES	89 ans	Le Palais
30 mars 2016	Jacqueline	GOUIN veuve Léandre GALLÈNE	85 ans	<Le Palais



TRI DES DÉCHETS & COMPOSTAGE

Dans le cadre de la découverte du tri des déchets et du compostage, Céline MARIE du CPIE a animé le jeudi 24 mars 2016 une séance de découverte du tri des déchets et du compostage dans la classe de CP-CE1 de l'école Sainte-Anne. « Les enfants ont dans un premier temps, trié différents déchets et Céline a expliqué comment réussir un compost qui, terminé, servira de terreau. Les enfants ont également observé les animaux du compost : ceux qui sont en haut et qui aiment la lumière et la nourriture fraîche, ceux du milieu et ceux tout en bas », a souligné Marie-Claire Granger, la directrice

ÉCOLE SAINTE-ANNE

RÉCEPTION DE ROSETTE BADJI ENSEIGNANTE SÉNÉGALAISE

L'école Sainte Anne est jumelée depuis 1989 avec une école catholique du Sénégal, tout d'abord celle de Mar Lodj, une île au sud de Dakar puis avec celle de Sainte-Bernadette à Dakar. L'école a reçu de nombreux enseignants sénégalais et cette année ce fut l'occasion d'une belle rencontre avec Rosette Badji, qui enseigne au CE1 dans une classe de 60 élèves. « Les enfants ont ainsi pu découvrir avec elle le quotidien des écoliers du Sénégal et les enseignants ont échangé sur leurs pratiques pédagogiques respectives. Elle est repartie avec des manuels scolaires et nous a laissé des chants et des rythmes de danses. Sa joie rayonnante a permis une parenthèse agréable dans la vie de l'école », a indiqué Marie-Claire Granger la directrice. Pour financer son voyage et des projets dans les écoles du Sénégal, les élèves avaient participé à un bol de riz le vendredi 25 mars. Pour son pot de départ, les élèves avaient préparé un goûter équilibré dans le cadre du travail sur l'alimentation d'« Éco-école ». Les enfants de maternelle avaient eux fait du pain, le matin, « que nous avons agrémenté d'une barre de chocolat et d'un fruit ».



COLLÈGE MICHEL LOTTE

VISITE DU BATEAU ÉCOLE «TIGRE» : IMPRESSIONS



Profitant de la présence du navire de la Marine Nationale « Le Tigre » à l'occasion de l'inauguration de la stèle à la mémoire des marins morbihannais disparus en mer le 18 mars dernier, une vingtaine d'élèves de cinquième du collège Michel LOTTE ont eu l'occasion de visiter le bateau. Voici quelques extraits de textes des impressions de celles et ceux qui ont participé à cette visite, pendant que leurs camarades prenaient part à l'inauguration de la stèle.

Le vendredi 18 je suis allée visiter le tigre avec ma classe. Nous sommes allés par petits groupes. Une fois arrivés sur le bateau, un officier nous a accueil-

lis et nous a fait visiter le bateau. On a d'abord visité les différentes chambres et la cuisine. Puis nous sommes allés voir les armes du bateau. Après, nous sommes allés voir la salle des machines puis le pont supérieur, là où l'on conduit le bateau. Enfin pour le dernier exercice nous avons fait des exercices de pompier. Nous avons utilisé un gros tuyau et nous avons fait des arcs-en-ciel dans la mer. Pour la fin nous avons pris un goûter et nous sommes partis au collège. Koupaia L.

Nous avons embarqué sur un zodiac qui nous a transportés. Arrivés sur le Tigre nous avons été salués par l'équipage de bord. Le Tigre était long de 43 mètres. Nous avons visité le bateau en commençant par les dortoirs puis les 2 gros moteurs, la passerelle, les mitrailleuses et la lance à eau. En tout il y avait en équipage : 1 officier, 7 officiers mariners, 7 quartiers-maîtres et matelots.

Ilona M.

Nous avons ensuite été voir la cabine

du capitaine du bateau et on a vu des armes comme le pistolet, la mitrailleuse et on a eu le droit de s'asseoir sur le siège du capitaine où personne n'a le droit de s'asseoir. Alyssia C.

Nous avons vu la salle des machines où il faisait très chaud et où il y avait du bruit, ils nous ont montré une salle où se trouvaient toutes les armes du bateau, nous avons assisté à une démonstration de lance à incendie. Nous avons terminé notre visite par le pilotage. Le commandant nous a expliqué à quoi servaient tous les instruments de bord (radar, carte, etc...). Cet énorme bateau de 43 mètres se pilote juste avec une manette qui se manie avec 2 doigts. Basile C.

Nous avons pris l'annexe, la mer était un peu agitée, mais on est montés sur bateau sans soucis. Dès qu'on était sur le navire on a fait la visite. Nous sommes allés dans les cabines et la salle des moteurs. Pour finir nous sommes allés goûter, puis on est repartis. Merci ! Luis I.

ÉCOLE STANISLAS POUMET QUELQUES NOUVELLES DES ACTIVITÉS

La directrice Nolwenn Geffray a fait le point sur les différentes activités du premier trimestre. Le jeudi 31 mars, l'ensemble des élèves ont assisté à l'école, à la représentation d'un conte très animé, grâce à la venue de «Contes et merveilles». Et ils ont adoré.

L'école a été représentée au carnaval et a défilé avec son char. Les enfants sont revenus avec le prix du char plus «verdoyant». Ils étaient très fiers!

Les CM2 se sont rendus deux fois au collège Michel Lotte. Le 16 mars pour une séance d'EPS avec les CM2 de Locmaria et les sixièmes le 16 mars, puis le 18 mars pour le projet compost et jardinage avec les CM2 de Bangor et

les sixièmes.

Les élèves ont rendu leur production pour le concours Gastounet, beaucoup de slogans divers et variés sur la sécurité routière ont été exprimés. Quant à l'illustration, l'originalité était de mise. Ils ont rendez-vous le 28 avril à la mairie pour la remise des prix.

Le jeudi 3 mars, les élèves du CP au CM2 ont assisté à leur 2e projection dans le cadre de l'opération «École et cinéma», avec le film « E.T. » qui a suscité beaucoup d'émotions. Le même jour, les CM1-CM2 ont fait les semis qu'ils planteront ensuite le 18 avril, dans les carrés potagers qu'ils ont préalablement préparés et paillés.

Par ailleurs de nombreuses activités sont à venir pour nos élèves: Prix des Incorruptibles le 13 mai, Défi techno le 18 mai, piscine pour les cycles 2, voile et paddle pour les cycles 3, plages musicales en Bangor autour du thème de Debussy, activités musicales avec la venue d'une pianiste sur son bateau, poursuite de la liaison collège/école, ainsi que du projet jardin et compostage. Et enfin, les élèves du CP au Cm2 partent au Futuroscope de Poitiers les 2 et 3 juin prochains.



AFFAISSEMENT DE LA FALAISE ROUTE DE RAMONETTE



Les travaux confiés à « Ouest Accro » ont débuté le 18 avril sur site. De ce fait pour les besoins du chantier, la route sera bloquée dans les deux sens pour une durée conséquente allant du 25 avril au 30 juin 2016.

Rappel du projet

À la suite du glissement de terrain, l'objectif des travaux est la mise en sécurité de la falaise et des enjeux amont constitués par la route qui devra pouvoir accueillir les camions de 19 tonnes. La solution retenue est la consolidation par la méthode dite du « béton cloué », pour une réalisation au printemps 2016, et une estimation de l'ordre de 200 000€.

Les travaux envisagés pour le confortement du secteur concerné sont les suivants : 1- Terrains meubles.

Le cloutage de confortement avec paroi béton armé

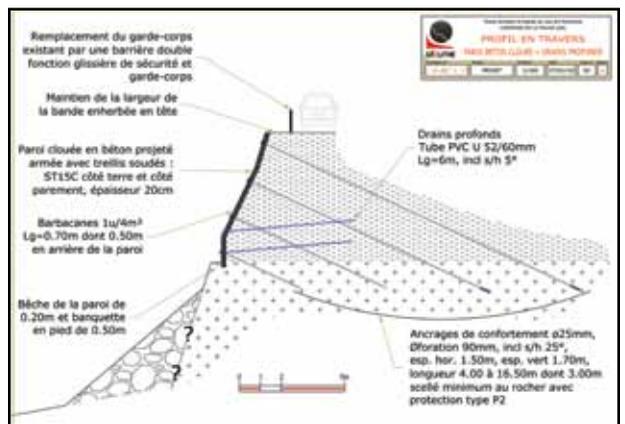
et drainage profond. Le cloutage de confortement et la paroi béton armé permettront d'arrêter le profil de la falaise au droit de la cicatrice de glissement. Ils seront associés à un drainage profond permettant de limiter le développement des pressions hydrostatiques dans les terrains meubles en captant et en évacuant les circulations d'eau relevées en pied d'affleurement.

2- Masses instables. Les masses potentiellement instables pouvant impacter les enjeux, à savoir la route ou les ouvrages créés pour assurer la stabilité de la route seront traités.

2-1 – Masse instable en surplomb Les travaux retenus sont le déroctage et le profilage et un cloutage de confortement et une paroi béton armé. Compte tenu de l'état d'altération de cette masse et de son surplomb, suite à l'évolution de la cicatrice de glissement, son maintien en place n'est plus possible. D'autre part elle présente un risque pour la sécurité des intervenants en phase de travaux.

2-2- Écaille rocheuse instables. Les travaux retenus sont des boulons d'ancrage de confortement. Ils permettront de limiter les éboulements de grand volume. En revanche ils ne permettront pas d'arrêter l'évolution naturelle de la falaise par chutes de pierres et de bloc à l'intérieur de la maille de confortement.

3-Gestion des eaux. La sortie d'eaux pluviales repérée en falaise sera canalisée et dirigée en pied de falaise de manière à limiter le ravinement de la pente de matériaux meubles.



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NOUVELLES RÈGLES POUR LES ÉCHAFAUDAGES



La municipalité rappelle que depuis le 1er janvier 2016, il a été décidé de faire payer aux entreprises une redevance pour l'occupation du domaine public (échafaudages, places de stationnement, travaux...) à savoir 0.50€ par jour par mètre carré occupé avec au moins un minimum de 20€. Les formulaires sont à retirer au bureau de la police municipale ou sur le site internet de la mairie ou encore en mairie.

Pour les particuliers qui ont besoin de place de stationnement (pour déménagement, travaux...), un forfait de 20€ est appliqué. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la police municipale par mail Police.municipale-le-palais@orange.fr ou par téléphone au N° 06.22.27.08.88.

PORT QUAI DE L'ACADIE : MUSOIR ET CALE À RÉHABILITER



Une expertise a été effectuée sur les ouvrages. Le diagnostic fait état de dégradations nécessitant des travaux d'entretien et de confortement dont le projet est en cours.

Le quai maçonné au niveau de l'arrondi (musoir) du quai de l'Acadie présente d'importantes lacunes au

niveau des joints. Le mortier est très poreux et présente des signes d'altération sous forme d'ettringite (cancer du béton), qui contribue par les phénomènes de gonflement, à ouvrir de nouveaux joints, ce qui favorise la circulation de l'eau de mer dans la maçonnerie et accentue la formation d'ettringite. L'évolution de ce processus, bien que relativement lent, menace à terme la stabilité de l'ouvrage car sa progression est irréversible et toujours active.

Concernant la cale, la pérennité de l'ouvrage se trouve menacée par la présence des affouillements et des cavités au pied de l'ouvrage. Les désordres doivent être traités car, s'ils s'aggravent, ils engendreront un phénomène d'entraînement de matériaux pouvant provoquer, à terme, l'affaissement de la dalle et, surtout,



ils peuvent entraîner l'instabilité du quai béton qui supporte en partie la dalle de la cale.



Lors du dernier conseil municipal, il a été rappelé les différents projets sur ce bâtiment qui abritait autrefois les Affaires Maritimes sur la parcelle cadastrée section AB 210 d'une contenance de 770 m². Aucun n'a pu aboutir pour des questions de financement. À ce jour, il est constaté qu'il menace ruines et devient dangereux pour le voisinage. Un programme de «Déconstruction-Construction de logements» est envisagé dans les meilleurs délais, avec le bailleur social ESPACIL, propriétaire des 14 logements sociaux qui jouxtent cette parcelle.



A Bordilla, une sirène d'alerte à l'inondation en cas de rupture du barrage sera posée sur le bâtiment de l'ancienne usine de traitement de l'eau. La réhabilitation complète de l'appartement T4 (soit cuisine, salle de séjour et 3 chambres) sis au 9 place de l'Hôtel de ville est terminée.

AUTRES TRAVAUX EN COURS

La fibre optique mise en place par « Mégalis » avec son projet « Fibre optique à l'habitant » devrait être bientôt effective sur Le Palais. Selon le responsable, la liaison a été réalisée. Il reste quelques menus travaux de desserte. Elle est désormais opérationnelle mais reste dans l'attente de la prise d'abonnement des opérateurs auprès du conseil départemental.





De gauche à droite : Marie-Françoise Leblanc, Anne-Marie Lucas, Mireille Taddei et Marie-Françoise Morvan.

ASSOCIATION INFORMATION PRÉVENTION SANTÉ

Cessation annoncée des activités

« Centre Médico-Psychologique » par l'équipe de l'hôpital de Saint-Ave et qui depuis tient toujours une consultation hebdomadaire. Pendant plusieurs années elle a poursuivi son action de prévention sur l'hygiène dentaire dans les écoles et l'organisation de petits déjeuners équilibrés. Elle est à l'origine de la création d'un projet triennal de la prévention des accidents domestiques dans les écoles maternelles avec une intervention de formateurs initiés. Beaucoup d'autres actions ont été élaborées comme l'atelier « Équilibre » supervisé par un kinésithérapeute ou encore en collaboration avec l'hôpital avec l'acquisition des « tiralos » basés l'été sur la plage des « Grands-Sables » et la mise en service d'une « jolette » offerte par « Mutouest » afin de permettre aux handicapés de faire de la randonnée pédestre. .

UNE AIDE EFFECTIVE

L'Association Information Prévention Santé (AIPS) a fêté ses 20 ans en organisant une conférence présentée par le Docteur Horst Eger concernant « le téléphone mobile -santé et environnement » le 29 mars. Le débat a rencontré un vif succès d'autant plus que se pose actuellement le problème des compteurs Linki. A l'issue de cette conférence les 4 membres démissionnaires de l'association ont annoncé sa dissolution au 31 mars 2016. Aujourd'hui d'autres associations ont pris le relais à travers différentes initiatives menées dans différents domaines et travaillent sur Belle-Île. Ce qui est le signe que les choses se sont réorganisées.

CRÉÉE POUR RÉPONDRE À UN BESOIN

En 1996, constatant l'absence de prévention le directeur de l'hôpital et d'autres acteurs de la santé sur B.I ont travaillé sur la création de l'AIPS qui a accompagné de nombreux projets, parmi lesquels : des conférences et création de plaquettes sur les addictions (toxicomanie, alcoolisme, tabagisme) ; Dépendance et vieillesse qui peuvent être des sources de conflit dans la famille ; Des soirées - débats sur la maltraitance et les abus sexuels, une information concernant le Sida, etc. THÈMES DIVERS ET ACTIONS VARIÉES

En 1998 l'association participe à la mise en place du

D'autres associations ont bénéficié d'aides émanant d'AIPS comme « L'île verte » ou « Mémoires d'île » à travers la perception de subventions pour l'organisation de conférences sur la psychologie de l'enfant ou encore la mise en place des « ateliers mémoire ». L'AIPS a également travaillé sur une plaquette concernant le « Mal de vivre » conjointement avec l'association MISACO qui poursuit toujours son action. L'AIPS a toujours été omniprésente dans son rôle d'information et de prévention à Belle-Île pendant ces 20 années d'existence. Et au moment de la cessation de ses activités, que l'association en soit remerciée à travers ces quatre dernières dirigeantes que sont : Marie-françoise Morvan l'une des cofondatrices, Anne Marie Lucas présidente depuis 2003, Mireille Taddei et Marie-Françoise Leblanc pour les éminents services rendus.

UNE DERNIÈRE CONFÉRENCE

«LES DANGERS DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE»



L'Association information prévention santé (AIPS) a organisé le 29 mars 2016 sa dernière conférence salle Omnibus à Le Palais qui était comble pour l'occasion. Le thème était l'influence de la proximité d'une antenne de téléphonie mobile sur la survenance de cancers. L'intervenant était le docteur Horst Eger qui a participé à une enquête épidémiologique et une étude européennes. Une présentation argumentée sur une projection vidéo à partir de croquis, de courbes et de documents qui ont également porté sur des études menées au Brésil et en Allemagne.

MISACO

ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION AUTOUR DE LA SOUFFRANCE PHYSIQUE

Depuis 2008, sous l'impulsion de la «Mutuelle française de Bretagne» en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) et le conseil régional, MISACO regroupe des élus locaux, assistantes sociales, psychologue de l'hôpital, autour d'un collectif d'accompagnement sur le thème des souffrances psychiques. Dans le viseur de ce groupe de travail, prévenir le suicide, une priorité de l'ARS suite à des études qui révèlent des situations particulièrement critiques sur les îles. « Nous avons constitué tout un réseau, qui permet de repérer les personnes en difficulté » indique Martine Collin, maire adjoint en charge des affaires sociales. Ainsi, plusieurs fois par an, ce groupe se réunit avec des élus des 4 communes et avec des professionnels et des bénévoles, autour de la chargée de mission.. Une plaquette vient d'être

achevée et des formations de plusieurs jours ont été réalisées avec pour but le repérage de la crise suicidaire.

OUVERTURE SUR LE LIEN SOCIAL

Le 12 mars dernier, dans le cadre de la semaine de la santé mentale et physique un lien vital : « Nous avons organisé une journée conférence et ateliers autour de professionnels de la santé et d'associations Belliloises. Les activités sont très importantes, elles permettent également des rencontres dans notre tissu social insulaire » poursuit Martine Collin. Théâtre, chorale, atelier alimentation, marche ou encore sophrologie étaient au menu pour échanger. « Une cinquantaine de personnes a participé. Les gens s'inscrivaient aux différents ateliers qui duraient 15 à 20 minutes » souligne l'élus satisfait de cette journée.

D'AUTRES PROJETS



Pour lutter contre l'intégration parfois difficile de certains nouveaux insulaires, de nouvelles rencontres sont prévues autour de sorties nature. Un projet qui devrait se dérouler plusieurs fois par an sous l'impulsion de deux encadrant extérieurs missionnés par le conseil départemental. Enfin, une soirée débat aura lieu autour du bien être au travail, « ça va être très intéressant, Jacques Lecomte évoquera la thématique du bonheur au travail » poursuit Martine Collin.

Pratique : soirée débat avec Jacques Lecomte le 16 juin – salle Arletty 20h.

LA PUCE À L'OREILLE ÉCOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE

Cette association créée en 2005 propose à moindre coût possible la possibilité de s'initier et de pratiquer la musique à la population belliloise. Ouverte à tous elle est intergénérationnelle .

ACQUÉRIR LE SOLFÈGE

Actuellement, ce sont 60 enfants qui fréquentent les 30 cours donnés chaque année. Elle compte également dans ses rangs quelques adultes. Plusieurs cycles composent l'instruction qui est mise en place avec un éveil musical et une formation à la musique. Cette année les élèves ont bénéficié d'un « parcours découverte » qui permet au jeune musicien de pouvoir choisir entre les 4 instruments que sont le piano, la guitare, le violoncelle et l'accordéon. Viennent s'ajouter chaque semaine, 7 séances en binômes pour la pratique instrumentale ce qui permet d'acquérir et de maîtriser le solfège et la lecture des notes .Pour finaliser le groupe se retrouve une heure tous les 15 jours pour un cours de musique d'ensemble. Ce mode de fonctionnement permet de découvrir et connaître les différents instruments et les musiciens qui en jouent. Un procédé qui inmanquablement suscite l'émulation et la connaissance de l'autre.

AVANT TOUT UNE ASSOCIATION

Car elle est gérée par des bénévoles. Seuls les enseignants sont rétribués .Ce qui chaque année posent des difficultés de budget à boucler. Une trésorerie au plus juste qui, plus que d'autres associations, la pousse, à avoir recours pour subsister, aux subventions auprès des collectivités et accepter volontiers les dons des mécènes et des particuliers. Ce qui a été le cas récemment avec un généreux mécène dont le don a permis le renouvellement d'instruments de musique ou encore celui qui met à disposition sa résidence secondaire pour les cours avec cette faculté prisée des dirigeants de pouvoir faire fonctionner les ateliers en même temps, dans des pièces différentes, renforçant de cette façon la cohésion des diffé-



Solenn Le Berre, Marie Ternisien et Hélène Zibetti

rents élèves. De même elle s'intéresse aux offres d'instruments de musique d'occasion. L'association est actuellement à la recherche de professeurs, ce qui est particulièrement difficile compte tenu de notre insularité. Aussi les professionnels en exercice, retraités ou tout simplement amoureux de la musique résidant sur l'île sont les bienvenus.

COLLABORATIONS ET ACTIONS DIVERSES

La Puce à l'Oreille travaille avec les Plages Musicales de Bangor lors de l'académie d'été. Prochainement une journée « Portes ouvertes » permettra à tous ceux qui le désirent d'écouter une audition des différents instruments proposés aux élèves. Un concert qui vient en aboutissement de l'année de formation et cerise sur la gâteau des adhérents, jeunes et moins jeunes. De même que l'association participera, en tant qu'organisatrice, à l'événement du mois de juin avec la venue dans le port de Palais du voilier « Lady flow » et son « Pianocéan » qui sera synonyme de nombreuses animations dédiées à la musique et au chant avec une participation de toutes les écoles après une initiation en amont. Enfin, toujours passionnées les bénévoles interviendront à la crèche afin d'initier les tout-petits à l'éveil musical et qui sait, provoquer au plus tôt des vocations. Pratique. La Puce à l'Oreille : présidente: Béatrice Bouquet, trésorière Angélique Delavaquerie, Hélène Zibetti, Marie Ternisien. Contact: Solenn Le Berre : tél. 06 82 27 85 52. Cotisation : 10 € par famille.



COMMUNE NOUVELLE : LE OUI DES PALANTINS

Les samedis 16 et 23 janvier 2016, les Palantins se sont clairement exprimés sur le principe d'une commune nouvelle lors de la consultation organisée par la municipalité. Ils ont été 879 personnes à venir s'exprimer sur le sujet, soit 43,42 % des électeurs inscrits sur les listes électorales. Un taux de participation qui se rapproche des dernières élections régionales (49,98 % / 1018 votants). Sur les 854 suffrages exprimés, 700, soit 81,98 % l'ont été en faveur du « oui ». D'où la grande satisfaction des élus qui se sentent confortés dans leur démarche.



PORT-FOUQUET ; L'ACCÈS AU FORTIN ENDOMMAGÉ

La tempête du 10 février 2016, n'a pas épargné la plage de Port-Fouquet qui a subi de plein fouet les assauts répétés des vagues avec pour conséquences de sérieuses dégradations. Le chemin d'accès au fortin, qui longe la plage, s'est effondré sous le phénomène d'érosion marine. Le fortin est un bâtiment militaire édifié en 1860. Situé à l'abri, il a été transformé en résidence. Il est inscrit aux monuments historiques depuis 2000.



COURSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Initialement prévue lundi 28 mars, elle avait dû être reportée au 2 avril à cause du mauvais temps. De nombreux enfants y ont participé, à la recherche des précieux jetons de couleurs à échanger contre du bon chocolat. Une course en sacs a également été organisée : le vainqueur a remporté un très beau lot, d'une valeur de 180 € : 4 places pour assister au spectacle du cirque Médrano. Un lot offert par « Ty Park » et son partenaire, « Récréatiloups ». Les plus petits ont pu participer gratuitement à une pêche à la ligne ; par ailleurs, l'entrée du « Dune », le château gonflable était libre pour l'occasion.



VISITE DU PRÉFET ET DU SOUS-PRÉFET

Thomas Degos, préfet du Morbihan, est en visite ce jeudi 7 avril à Belle-Île, en présence de Jean-Francis Treffel, sous-préfet de Lorient, afin de rencontrer les élus.

« Nous avons à traiter de différents sujets, concernant les communes et les dossiers de la communauté de communes. Nous devons travailler ensemble avec les services de l'État, répondre aux questions que se posent les élus. Il faut se rendre sur place avec une compréhension directe pour arriver à atteindre l'objectif voulu et faire bouger et avancer dans le respect des lois », a indiqué le préfet. Les thèmes abordés ont concerné notamment le droit des sols, le droit de l'environnement et l'aménagement du territoire. La loi Alur et la loi du littoral ont été abordées.

LIBRAIRIE «CAFÉ LIBER & CO»

Jean-Pierre Liber nous a quittés
DES RENCONTRES DE CARACTÈRE

Jean-Pierre Liber, créateur avec son épouse Bénédicte et leurs enfants de la « Librairie Café littéraire Liber & Co », rue des Remparts à Le Palais, est mort subitement le 15 février 2016. Il allait avoir 67 ans.

UN ENDROIT PARTICULIER

Avec Liber & Co, Belle-Île abrite un lieu unique en son genre. Des livres partout, du sol au plafond, au rez-de-chaussée et à l'étage qui est ouvert sur l'océan. Des livres mais pas seulement, sur un côté de la librairie, de la vaisselle, une cuisine, un îlot où voisinent des livres, des légumes, des biscuits, des fleurs, des instruments de cuisine. Un lieu qui est ouvert à tous, petits et grands, habitants de l'île et visiteurs de passage. On peut y passer pour feuilleter des livres et boire un café, en acheter si on veut, et aussi s'inscrire à une des nombreuses soirées proposées par cette maison des livres.

SOIREEES HORS DU COMMUN

Soirées elles aussi particulières car elles se terminent, pour ceux qui le souhaitent, par un repas préparé par les libraires. Ainsi les échanges commencés autour d'un livre et son auteur, se poursuivent agréablement autour d'une soupe et un dessert, souvent en rapport avec l'ouvrage. Des auteurs viennent à la rencontre des lecteurs, moments de partage assez rares dans une proximité chaleureuse, d'une grande simplicité, loin des mondanités ou du tohu-bohu de lieux plus anonymes.

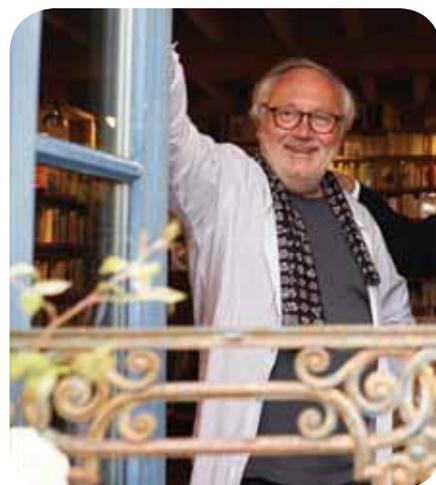
L'insularité donne un caractère assez unique à ces rencontres. Ce n'est en effet pas évident quand on habite un territoire dit « isolé » de recevoir la visite de personnes qui doivent vraiment se donner la peine de venir. Un auteur ne vient pas à Belle-Île en passant par là, comme on peut le faire dans n'importe quelle ville où on organise des séances de signatures, impersonnelles et rapides. Ils repartent tous avec l'envie de revenir et touchés par l'accueil chaleureux des Liber et des lecteurs. Tout le monde n'a pas lu leur livre au moment de la rencontre mais c'est une occasion si rare que les lecteurs viennent et liront plus tard.

Tout au long de l'année les lecteurs sont conviés à des rencontres autour de livres. Toutes sortes de livres. Il y a en particulier les soirées réservées aux polars. Les romans policiers ont leurs passionnés.

UN LIEU POUR ÉCOUTER

Des lectures à voix haute (« Le temps de lire ») sont aussi organisées les dimanches soir : Romans de Patrick Modiano et A la recherche du temps perdu de Marcel Proust. D'autres textes seront bientôt à l'honneur. Un cercle de lecteurs est aussi organisé et le prix Liber & Co, décerné par un jury de lecteurs ouvert à tous, fête le plaisir de la lecture.

La jeune génération est la bienvenue aussi dans la Maison des Livres. Les Liber ont ouvert la librairie aux jeunes lecteurs, toute l'année et pendant les vacances scolaires, des moments de lecture à voix



Copyright Philippe Ulliac

haute et aussi des discussions autour des livres qu'ils aiment, « Si on lisait » (entrée libre).

ATELIERS DE THÉÂTRE ENFANTS

Leur fille Hélène, comédienne, organise régulièrement des ateliers théâtres pour les enfants.

Depuis longtemps, Jean-Pierre Liber souhaitait mettre la poésie, qu'il aimait tant, encore plus à l'honneur : le dimanche soir, après « Le temps de lire », Liber & Co organisera désormais un moment autour des poètes (« PoéVie, Poésie la Vie entière »). Tout le monde est convié, dans ce lieu ouvert à tous, car le partage, des mots et des mets, est comme l'autre enseigne de « Liber & Co, Livres et compagnie » : rencontres avec des écrivains, mais aussi des artistes, des cuisiniers, des moments musicaux comme avec le pianiste Stefan Cassar. Savoir que tant de livres sont là à portée de main et de lecture, tant de rencontres, fait du bien et rassure.

COMPTEURS LINKY : LEUR INSTALLATION FAIT DÉBAT



Les élus de Sauzon et de Palais se sont réunis samedi 5 mars au matin, afin d'évoquer, lors d'une réunion de travail, le déploiement des compteurs Linky sur le territoire de leurs communes. Si le Président du directoire d'ERDF indiquait, lors de son audition à l'assemblée nationale – et relaté dans les colonnes de Morbihan Energie – la liberté « aux habitants de refuser » ; dans l'attente du résultat de l'étude de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), restituée courant 2016, les élus ont demandé la suspension de la pose de ces compteurs communicants. Lors du conseil municipal du 30 mars, une délibération a été prise dans ce sens. Ils ont également

solicité un débat contradictoire public sur le sujet. Les élus ont reçu à l'issue de cette réunion de travail des représentants d'associations. La réunion publique, qui a été organisée le mardi 29 mars à la salle Arletty, a donné lieu à un large débat avec différents intervenants.



COLLÉGIENS INITIÉS AUX DANGERS D'INTERNET

de 40 % des élèves sont victimes d'un harcèlement, de plus ou moins grande intensité. Ils ont rappelé que l'âge limite d'inscription à un réseau social était de 13 ans... l'expérience a très vite démontré que cette règle était loin d'être respectée ! Les intervenants ont appelé l'attention de l'auditoire sur les conseils diffusés par la Commission Nationale Informatique et Liberté ; avant d'inviter les victimes potentielles ou avérées de harcèlement à « briser le silence » auprès des personnes de confiance. Dans le cadre des rencontres de la sécurité, une formation identique devait également se dérouler en avril au collège Sainte-Croix.

Dans le cadre d'une formation à la prévention des dangers d'Internet, et sur les réseaux sociaux, le gendarme Guichard, de la brigade de Le Palais, référent scolaire, accompagné du maréchal des logis chef Brisou, du gendarme adjoint volontaire Garé et de l'informaticien insulaire Samuel Austin, sont venus à la rencontre des élèves de cinquième et de quatrième, vendredi 25 mars au collège Michel-Lotte. Un après-midi de prévention consacrée à la sensibilisation des collégiens aux dangers de l'internet ; auquel, à ce jour, près de 3 milliards de personnes sont connectés. Les intervenants ont expliqué que près

L'ASSOCIATION «UFC QUE CHOISIR» SE RELANCE LOCALEMENT

L'association, qui compte 15 adhérents sur Belle-Ile, était plus ou moins en sommeil, bien que Evelyne Collas, la représentante locale assurait des permanences, mais faute de local, le système D était de rigueur. Yves Berbard Bonnabes, souhaite redynamiser l'association de consommateurs. En effet, cet ancien représentant régional, s'est récemment installé sur l'île et à envie de poursuivre le dessein de l'association, notamment en réalisant des permanences décentralisée de l'union départementale. Ils sont actuellement à la recherche d'un local.

ZONE ARTISANALE DE MÉRÉZEL DES TERRAINS À AMÉNAGER ENCORE DISPONIBLES

Créée en 2002 la zone d'aménagement économique de Mérézel se situe route de Bangor à la sortie de l'agglomération. Elle s'étend sur sur près de 3 hectares en 2 parties de superficie égale. Compte tenu des règles d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques, chacune de ces deux parties offre une surface « utile » de 8 000 m² environ.

La plupart des lots ont été attribués, sont construits ou en voie de l'être. Cependant une surface de 3 200 m² pour 4 lots de taille inégale (1 500 m² – 812 m² – 640 m²) est encore disponible

Cahier des charges précis

De nombreuses candidatures ont été

enregistrées. Les 0 potentiel de pérennisation, de création et développement de l'emploi. Il est bon de préciser que cette zone n'a pas pour seule vocation d'abriter des lieux de stockage mais bien d'y implanter des activités différentes en productions, commerces ou prestations de services. Enfin la ZA de Mérézel bénéficie du label « Bretagne Qualiparc » qui distingue les parcs et activités respectueux de l'environnement. Dans ce cadre une arborisation étoffée a été réalisée sur le site. Une circulation à sens unique sera prochainement mise en place. Et loi « NOTRe oblige », la gestion de la zone artisanale passera à l'intercommunalité au 1er janvier 2017.



LES ÉLUS REÇUS À LA GENDARMERIE



Tibault Grollemund, premier adjoint au maire, Jacky Lemaire, conseiller municipal et Céline Laville gardienne de police municipale ont représenté la commune de Le Palais.

L'inspection annuelle de la brigade de gendarmerie de Le Palais par le lieutenant-colonel Antoine Cassar, commandant la compagnie de Lorient et le chef d'escadron Matthieu Glavieux, son adjoint s'est déroulée le jeudi 3 mars 2016. Pour l'occasion les gendarmes avaient organisé une réception des élus des quatre communes et des retraités de l'arme. L'adjudant François Prime, commandant la brigade, a fait pour l'occasion le bilan de l'année sur Belle-Île. « L'année 2015 s'est soldée par 184 interventions, dont 58 à Palais, 51 à Sauzon, 39 à Bangor et 36 à Locmaria, avec une répartition de 60 % en journée et sur l'année 40 % pendant la période estivale », rappelant que l'été la population passait à près de 50 000 personnes, nécessitant le renfor-

cement de l'unité avec 7 éléments venus du continent. La délinquance, « qui n'est pas importante a baissé de 11 % ». En matière de sécurité routière, plus d'accidents matériels ont été enregistrés. « Il est prévu une présence plus active des gendarmes sur les routes ». Concernant la prévention en milieu scolaire, sous l'égide du gendarme Gwénael Guichard, « 64 permis piétons et 63 permis Internet ont été délivrés et 4 interventions d'initiation ont été opérées ». L'adjudant a rappelé par ailleurs, « que les gendarmes Gwénael Guichard et Florian Gandon, tous deux experts et conseillers en sécurité se tiennent à la disposition du public, des collectivités et des entreprises, dans différents domaines dont l'informatique afin de prodiguer les conseils appropriés

». Côté spécialisation, « le gendarme Gandon a suivi une formation en tant que technicien en investigation criminelle. Désormais 4 gendarmes sont maintenant à même d'intervenir dans les domaines pointus, telles que les scènes de crimes ». Le gendarme adjoint Lemouroux a été promu brigadier-chef au 1er mars 2016. Le commandant de compagnie quant à lui, a souligné que « l'inspection de la brigade est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée », adressant un satisfecit, « le bilan est conforme, les objectifs sont atteints, c'est une belle réussite pour Belle-Île. L'intégration des gendarmes sur l'île permet à l'ensemble de la population de vivre en harmonie ».

VISITE D'EMMANUELLE RASSENEUR CONSEILLÈRE RÉGIONALE RÉFÉRENTE POUR LES ÎLES



L'inauguration des nouvelles installations de la déchèterie de Chubiguer le 31 mars a été l'occasion d'un premier déplacement sur les îles d'Emmanuelle Rasseneur, récemment élue au conseil régional et désignée référente pour les îles de Bretagne en charge

du contrat de partenariat avec les îles du Ponant (AIP). Lors de son allocution, qui était aussi une première, la conseillère régionale a rappelé « la politique territorialisée de la région pour l'adapter au plus près des enjeux et des besoins du territoire par les contrats de partenariat » soulignant que, pour la région, « chaque territoire a sa place et son rôle à jouer en Bretagne pour permettre un développement équilibré du territoire et plus d'équité territoriale avec un bien-vivre ensemble et que chacun puisse trouver sa place ». Ce sont 45 M€ qui sont engagés pour 2016, « pour soutenir ces projets, et notamment apporter un soutien et accompagner l'AIP en tenant compte des spécificités de l'insularité, ses contraintes et enjeux et des particularités constitutionnelles ». La déchèterie de Chubiguer a été qualifiée, « de projet qui est une réussite » avec cette précision, « que la région ne finance que les déchèteries dans les îles », marquant la volonté de cette politique de la région.

DÉCHÈTERIE DE CHUBIGUER

Quai de transfert des emballages et plate-forme « Déchets verts »

Après la mise aux normes de la déchèterie le centre de traitement des déchets se dote d'un nouveau quai de transfert des emballages et d'une plate-forme « Déchets verts » lui permettant de désencombrer et d'étendre la déchèterie.



Géré par la communauté de communes de Belle-Île (CCBI), le centre de Chubiger continue son évolution qualitative. Un nouveau quai de transfert des emballages et une plate-forme pour les déchets verts ont été inaugurés jeudi 31 mars, en présence de d'Emmanuelle Rasseigneur, conseillère régionale, référente pour les îles, d'élus de l'île, de responsables de la Coved et de techniciens. Les emballages ainsi compactés seront transférés au centre de trai-

tement de Vannes, à raison de 70 rotations par an. La benne réceptrice est chargée par l'avant, puis elle est fermée, si bien que son contenu reste sec et sain. Installée en extension du site, la plate-forme « Déchets verts » est plus accessible pour le dépôts effectués à partir de véhicules et plus pratique dans son cycle de broyage.

Intérêts de l'acquisition



Cette installation supprime des maintenances. Les déchets sont expédiés plus rapidement et en meilleur état. Si bien que la CCBI essuie moins de refus de tri, lesquels étaient dus essentiellement à la présence d'eau et d'humidité. En outre, le transport est optimisé grâce à l'augmentation des volumes transportés à chaque rotation. La création de la plate-forme « Déchets Verts » a permis de

désencombrer et d'étendre la déchèterie notamment pour faire face à la fréquentation estivale (jusqu'à 400 visiteurs par jour). Par ailleurs il en résulte davantage de confort et de sécurité pour les usagers et le personnel de déchèterie et les deux quais « libérés » permettent de trier de nouveaux flux (bois non traité et papiers)

Montant des travaux 2015 :

Le montant des travaux s'est élevé à : pour le quai de Transfert des emballages = 176 800 € HT, avec une participation de : (Ademe = 42,7%, département = 16,3%, Région = attente réponse pour 14,5%, soit pour la CCBI = 26,5%) ; Plate-Forme « Déchets Verts » = 154 500 Euros HT (Ademe = 42,7%, département = 4%, Région = attente réponse pour 14,5%, soit pour la CCBI = 39%)

Les économies de fonctionnement devraient avoisiner les 10 000 € chaque année ; en raison de la baisse de 35 % du nombre de rotations sur le flux emballage. Enfin, ce sont près de 10 000 € de recette annuelle qui sont escomptés avec la revente de nouveaux matériaux triés et valorisés par la déchèterie.



ENSEMBLE RECYCLONS LE PAPIER

C'est le nom du concours gratuit et sans obligation d'achat organisé par la CCBI et ouvert aux établissements scolaires de Belle-Île-en-Mer, du 18 avril au 31 mai 2016. Pendant cette période, chaque classe doit réaliser un bac de collecte. Les élèves sont invités à y déposer exclusivement les papiers de bureau. Les gagnants seront désignés lors de la pesée des bacs le mercredi 1er juin 2016 à la ressourcerie « Le chtal ». Le concours sera récompensé par trois prix : le prix de l'école qui aura collecté le plus de papiers remportera 0,50 € par kilo collecté au profit de l'amicale de l'école. Deuxièmement, le prix de la classe qui aura collecté le plus de papiers remportera une place de cinéma par élève. Et enfin, troisième prix : le prix du plus beau bac de collecte. La classe lauréate sera récompensée par une visite au centre de tri de Vannes où sont apportés les emballages collectés sur l'île. Ces prix seront attribués par un jury composé des membres du comité de pilotage de l'opération « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet ». Particuliers ou entreprises, aidez les élèves en leur confiant vos papiers de bureau à jeter. Pratique. Inscriptions des écoles et classes par mail à : prevention.dechets@ccbi.fr ou en appelant le par téléphone au N° 02.97.31.20.21.

UN OFFICE DE TOURISME «PREMIUM»

L'établissement vient d'obtenir son classement en catégorie 1

L'Office de Tourisme de Belle Ile En Mer vient d'obtenir son classement en catégorie 1 et de fait conforte son positionnement « Prémium »



Entretien avec Michel Derouen, président de l'office de tourisme de Belle-Île sur cette obtention d'agrément.

Que représente ce classement ?

Le classement en catégorie 1, véritable projet d'entreprise depuis 2010 pour l'office, vient récompenser et donner un souffle nouveau à tous les acteurs de cet office. L'adaptation à un niveau supérieur s'est faite dans la durée et avec l'implication totale de chacun. Il s'agit également d'un projet de notoriété sans équivalent dans le domaine du Tourisme : un professionnalisme reconnu, au rang des plus grandes stations touristiques. Tout ce travail est en réalité une consolidation de notre stratégie partagée pour un tourisme durable, maîtrisé et solidaire. L'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer devient ainsi le second office du Morbihan à obtenir ce classement après Vannes, également intercommunautaire et associatif.

Comment s'est déroulée cette démarche ?

Notre personnel a vu son professionna-

lisme valorisé, acceptant formations et démarche qualité avec l'obtention de la marque « Qualité Tourisme ». Remercions aujourd'hui la démarche de tous les acteurs qui ont suivi la cohésion solidaire du bureau, une cohésion porteuse de nombreux projets tels la promotion du territoire, tant au niveau national qu'international, le marketing ciblé, la commercialisation, les travaux de mise aux normes de nos locaux. Par un quorum toujours atteint, par un vote toujours accordé, par des idées toujours mises sur la table, par un travail en commissions toujours bénéfique, le conseil d'administration a joué le jeu de notre revalorisation. L'objectif était vital, l'engagement fût total. A tous merci encore.

Quelles sont les retombées attendues ?

:Aujourd'hui les résultats sont là et l'encouragement ainsi donné à tous, personnel, bureau, conseil d'administration, partenaires et élus des 4 communes, nous fait croire à une évolution positive du Tourisme à Belle-Île. Nos visiteurs sont les premiers bénéficiaires en terme d'accueil et de fidélisation notamment les étrangers qui sont sensibles aux labels. Le personnel est valorisé, les partenaires sont mieux représentés, la destination augmente sa visibilité. Ce classement de l'Office est un pré requis qui permettra à nos communes de solliciter le label « Stations classées de Tourisme » et ainsi préserver les importantes dotations touristiques liées à ce classement et cela mérite d'être

noté, les subventions étant, avec le dynamisme des acteurs, le nerf de la guerre. Ces subventions maintenues ne peuvent que générer une action dynamique dans tous les secteurs de l'économie insulaire. Enfin, gageons que nos collègues de Carnac, Quiberon et la Trinité, qui travaillent activement pour l'obtention de ce classement, nous rejoindront. Ainsi, nos 4 marques porteront haut les couleurs de l'Association de la Baie de Quiberon et ses îles, et ensemble nous mettrons en évidence la formidable concentration d'Offices de tourisme professionnels de notre destination soit 4 grosses cylindrées sur si peu de kilomètres carrés.



**ADIL 56 / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**

DEVENIR PROPRIÉTAIRE ? C'EST LE MOMENT

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ), destiné aux primo-accédants, est renforcé depuis le 1er janvier dernier : outre les modalités de calcul du prêt qui entraînent une réévaluation sensible de son montant, il est désormais possible de bénéficier de ce financement, non seulement pour le neuf, mais pour l'acquisition d'un logement ancien et la réalisation de travaux et ce, sur l'ensemble des communes morbihannaises (pour mémoire, seules 95 communes sur les 261 étaient éligibles en 2015 !). Quel que soit le stade de votre réflexion, l'ADIL du Morbihan peut vous accompagner, gratuitement et en toute neutralité, dans votre projet d'accession, tant sur le plan financier que sur le plan juridique.

Des juristes spécialisés dans le domaine du logement sont à votre disposition, soit dans les centres permanents de Vannes ou de Lorient, soit dans l'une des 29 permanences assurées sur l'ensemble du territoire morbihannais. Un seul numéro : 0.820.201.203 (0.09 €/mn) ADIL du Morbihan Parc d'activités de Laroiseau, 14 rue Ella Maillart 56000 Vannes ou 2 C, boulevard Franchet d'Esperey 56100 Lorient

SYNDICAT DU PAYS D'AURAY

Élaborer une stratégie partagée de développement des filières pêche et aquaculture



Pierre le Bodo, président de Vannes agglo à gauche et Tibault Grollemund, vice président du Pays d'Auray, lors du lancement de la candidature commune à la CCI du Morbihan.

Parmi les compétences du pays d'Auray, qui regroupe 28 communes et 2 communautés de communes, figure la mise en œuvre de programme européen des fonds pour les affaires maritimes et la pêche. Une vaste compétence qui regroupe l'ensemble des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, des métiers de la mer qui font partis du patrimoine maritime de notre secteur et dont les besoins sont réels.

ESQUISSE DE PROGRAMME

Tibault Grollemund, élu vice-président du Pays d'Auray qui a ce dossier en charge depuis 2014 présente l'esquisse du futur programme 2014-2020. Le FEP axe 4 a été une expérience innovante extrêmement positive pour le pays d'Auray, que seuls 11 territoires en France avaient mis en œuvre. Il a permis de fédérer les acteurs locaux autour des

problématiques locales mais aussi autour des leviers de développement économiques.

CHANGEMENT DES RÈGLES

L'aspect environnemental était l'un des piliers de cet axe, sur lequel nous allons nous appuyer dans la prochaine candidature. Les règles ont toutefois changé, c'est désormais la région qui est autorité de gestion déléguée pour ce volet. L'une des priorités que demande la région est l'emploi, son maintien voire son développement. Le FEP a aussi permis de faire prendre conscience à nous, élus, de l'importance de ces activités sur le territoire. La qualité de l'eau a été un sujet central dans cette programmation et ont également émergé des démarches de coordinations et des projets innovants bénéfiques pour tout le Morbihan.

ENJEUX DE TERRITOIRE

Le DLAL FEAMP nous donne l'opportunité de pérenniser et essayer cette dynamique. Nous avons décidé de présenter

une candidature avec le Pays de Vannes, car les enjeux du territoire sont identiques (territoire de pêche homogène avec les mêmes zones de pêche, les mêmes profils de métiers et les mêmes infrastructures). Cela permettra de porter un dossier fort et pertinent tout en mutualisant les coûts et l'ingénierie et dont le Pays d'Auray sera chef de fil. Nous allons donc la saisir et profiter de cette ouverture pour ne pas refaire ce qui a déjà été fait mais bien d'aller de l'avant.

UN BUDGET CONSÉQUENT

Le budget prévu par la région s'établit autour de 8,5 millions €, et permettra d'appliquer la politique européenne des fonds pour la pêche à travers les 11 pays littoraux de Bretagne potentiellement éligibles.

STRATÉGIE ÉLABORÉE

Notre stratégie s'attachera donc à conforter la place des acteurs des filières de la pêche et de l'aquaculture dans la gestion des territoires maritimes, créer des conditions favorables pour un développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans les territoires et faire de ces activités un levier de développement durable des territoires maritimes (valorisation, diversification, inclusion sociale...). La valorisation des productions, les circuits courts, le développement et la modernisation des outils, la pérennité des filières existantes, la réinsertion professionnelle autour des métiers de la mer ou encore la qualité de l'eau enjeu fondamental, font clairement partie de la feuille de route de cette nouvelle candidature.





ONDE DE CHOC

DERRIÈRE CHAQUE VICTIME DE LA ROUTE, IL Y A DES VICTIMES DANS LA VIE.

TOUS TOUCHÉS · TOUS CONCERNÉS · TOUS RESPONSABLES

La Sécurité routière a lancé une nouvelle campagne de communication pour remobiliser les Français

UN CONSTAT ÉVIDENT

En ce début d'année 2016, les chiffres de la sécurité routière sont pour la seconde année consécutive, sur une mauvaise tendance : le nombre des personnes tuées sur les routes augmente de 2,4%, même si celui des personnes blessées diminue (-3,6%) en même temps que le nombre des accidents corporels. L'intensification des contrôles, la mobilisation de tous, les annonces par le Gouvernement en janvier du plan de 26 mesures en faveur de la Sécurité routière et en octobre 2015 des décisions du Comité interministériel de la sécurité routière présidé par le Premier ministre, sont le signe évident que les responsabilités et les décisions ont été prises au niveau collectif. Il n'en va pas de même pour de trop nombreux usagers de la

route au niveau individuel.

COMMUNIQUER

La communication de la Sécurité routière doit prendre toute sa part, aux côtés de ces autres actions, dans ce combat contre le relâchement des consciences. L'Onde de choc de l'accidentalité routière « Derrière chaque victime de la route, il y a des victimes dans la vie » Le décompte des décès ne peut pas être l'unique référentiel de la Sécurité routière : les victimes ne sont pas seulement celles qui meurent sur les routes. Avec sa nouvelle campagne « Onde de choc » la sécurité routière donne la parole aux personnes blessées et à l'entourage familial, amical, professionnel de tous les accidentés. L'accident est une « onde de choc » qui se propage dans le temps et auprès de tous les proches des victimes.

NOUVELLE SIGNATURE

La Sécurité routière fait évoluer à cette occasion sa

signature, pour transmettre, au plus juste, ce que signifie l'onde de choc. « Sécurité routière, tous responsables », qui signe depuis 2007 toutes les prises de parole de la Sécurité routière devient : « Sécurité routière, tous touchés, tous concernés, tous responsables » « Tous responsables » s'affirme désormais comme le prolongement naturel d'une prise de conscience collective et l'expression d'une nouvelle solidarité.

AIDER AUX BONNES DÉCISIONS

L'ensemble des supports de communication déployés, qu'il s'agisse du film inaugural, des films par thématiques, des spots radios ou du dispositif digital, fera toujours appel à l'onde de choc, selon le même principe créatif. Sur les écrans, à la radio, sur Internet : Tous touchés, tous concernés, tous responsables Un film emblématique sera diffusé à partir du 29 janvier et pendant tout le mois de février en TV, cinéma et sur Internet. Réalisé par le grand cinéaste Bruno Aveillan, comme les quatre autres films déclinés dans l'année, il se positionne comme l'introduction de cette nouvelle série. Ce film « Onde de Choc » est un film générique de remobilisation, de re-mise sous tension de l'enjeu « sécurité routière », et de son miroir, la violence routière. En parallèle, le principe créatif « Onde de choc » a été décliné en spots radios, diffusés sur les ondes à partir du 6 février 2016. Des témoignages de personnes de l'entourage de victimes d'accident de la route traduisent la persistance des conséquences de l'accident et l'onde de choc qu'il provoque... Les internautes aussi pourront s'engager sur le site « routeplussure.fr » sur lequel chacun peut choisir et partager ses bonnes résolutions 2016 en faveur de la sécurité routière, et témoigner de sa propre expérience d'un accident de la route.

PREMIÈRES SORTIES À MOTO

Avec les beaux jours qui arrivent, la sécurité routière repart en campagne

Les conducteurs de deux-roues motorisés représentent près de la moitié des blessés graves et un quart des décès. La majorité des accidents à moto se produit lorsque le motard se sent en confiance, de jour, par beau temps et en rase campagne.

Derrière les 768 personnes tuées et les 11 000 blessés graves à deux-roues motorisés, en 2015, combien de victimes dans la vie ? Chaque accident engendre une onde de choc. Combien de compagnes (de compagnons), de mères, de pères, d'enfants, de frères et sœurs, d'amis, de collègues dévastés pour la vie ?

Cette campagne de sensibilisation s'articule autour d'un nouveau film diffusé dès le 25 mars 2016 à la télévision et sur les réseaux sociaux, de deux spots radio et des témoignages de proches de motards accidentés. Pour contrer l'idée reçue selon laquelle une moto freine sur une distance plus courte qu'une voiture à la même vitesse, la Sécurité routière dévoile les résultats d'une étude scientifique.

En cas de freinage d'urgence une moto parcourt 3 mètres de plus qu'une voiture à 50 km/h et 7,5 mètres à 90 km/h. De nombreux motards pensent qu'une moto freine sur une distance plus courte qu'une voiture à vitesse égale.

En l'absence de documentation précise sur les performances de freinage des deux types de véhicules, la Sécurité routière a confié au CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et à l'UTAC-CERAM (Union

technique de l'automobile, du motorcycle et du cycle) la réalisation d'une étude sur la comparaison du freinage en situation d'urgence entre motos et voitures particulières.

Une expérimentation inédite a eu lieu au circuit de Monthéry, en ligne droite et par beau temps. Les véhicules, une moto Yamaha MT07 et une Renault Clio ont été équipés de capteurs pour s'assurer de la synchronisation parfaite des temps de freinage.

Des instruments de mesure électroniques ont été installés sur les deux véhicules test pour caractériser les séquences de freinage d'urgence. Toutes les séquences de freinage, une centaine au total, ont été réalisées par des professionnels de la conduite moto qui ont également fait le test avec la voiture pour que les comparaisons de données soient des plus rigoureuses.

Leur analyse montre :

- un temps de perception-réaction identique entre le motard et le conducteur de la voiture pour freinage d'urgence (en moyenne 0,45 seconde).
- une décélération plus forte pour la voiture que pour la moto, à 50 km/h comme à 90 km/h.
- une distance de freinage plus longue pour la moto : 3 mètres à 50 km/h et 7,5 mètres à 90 km/h.

En allant contre une idée reçue, fréquemment répandue, à l'aide de données scientifiques, la Sécurité routière espère apporter aux motards une meilleure évaluation des distances de freinage pour leur sécurité et celle des autres usagers, à moto comme à scooter. Augmenter les distances de sécurité et modérer la vitesse sont plus que jamais indispensables aux motocyclistes pour diminuer les risques de collision et de perte de contrôle.





*Dans le port un beau voilier au nom évocateur
Une journée ensoleillée pleine de couleurs
Un centre ville envahi par les promeneurs
Un début d'activités de printemps prometteur
Avant sans doute un été tout en grandeur
Une manière d'encourager tous les acteurs
d'une saison touristique sans doute haute en valeur.
L'équipe du Petit Journal*